



Date :	2 février 2016
Lieu :	Etauliers
Horaires :	11h – 18h

Thème :	Dossiers d'engagement
Participants :	JM. Meurant, - P. Tugault (par téléphone)
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	A déterminer
Horaires :	A déterminer
Lieu :	

CHEQUES de PROVISION DE STATISTIQUES

Décision prise en réunion annuelle de clubs 28/11/2015

Et votée par le CD 12/12/2016

Annexe 1.01 des RGES

DIVISION 1

Montant 200€ avec le challenge de France

DIVISION 2

Montant 135€

NATIONALE 1

Montant 110€

NATIONALE 2

Montant 45€

Les chèques doivent parvenir au siège fédéral

**Avant le samedi 27
février 2016**

DOSSIERS D'ENGAGEMENTS

DIVISION 1

Les dossiers suivants sont validés :

Montpellier

Rouen

Sénart

Toulouse

Savigny-sur-Orge

PUC

Non valides :

Clermont-Ferrand

Manquant rosters jeunes x 2

Chartres

Lettre d'engagement

Manquant rosters jeunes x 2

**DOSSIERS D'ENGAGEMENTS
DIVISION 2**

Les dossiers suivants sont validés :

Equipe Fédérale
Montigny-le-Bretonneux
St just St Rambert

Non valides :

Eysines

Il n'y a que 17 licenciés jeunes.

La Rochelle

Le dossier n'est pas arrivé au siège fédéral.

Les circonstances de montée en Division 2 étant exceptionnelles, le club de St Just St Rambert s'est engagé formellement par courrier auprès de la CNSB à augmenter le nombre de licenciés.

Pour ce faire, un emploi a été crée : BEE1
Ce compromis ne sera pas renouvelé en 2017.

**DOSSIERS D'ENGAGEMENTS
NATIONALE 1**

Les dossiers suivants sont validés :

Metz
St Aubin de Médoc
Nice
Thiais
Dunkerque
Montpellier 2
Rouen 2
Sénart 2
PUC 2

DOSSIERS D'ENGAGEMENTS NATIONALE 1

Non validés :

Ermont

Les formulaires fédéraux **doivent** être utilisés
Les rosters sont à refaire sur les documents officiels (9U et 15U)
Les Irosters ne sont acceptés pour les dossiers d'engagements.

Valenciennes

Les formulaires fédéraux **doivent** être utilisés
Les rosters sont à refaire sur les documents officiels (équipe réserve, 12U et 15U)
Les Irosters ne sont acceptés pour les dossiers d'engagements.

Bon Encontre

Absence du budget

Evry

Absence du roster Jeunes
Les formulaires fédéraux **doivent** être utilisés
Les rosters sont à refaire sur les documents officiels

Ronchin

Il n'y a que 21 licenciés jeunes.

Strasbourg

Absence de tous les rosters (x3)
Formulaire d'engagement des officiels

St Lô

Aucun document, ni chèques ne sont parvenus au siège fédéral

Vauréal

Aucun document, ni chèques ne sont parvenus au siège fédéral

CALENDRIERS DEFINITIFS

Ils seront envoyés dès que les dossiers seront complétés !

CALENDRIER

ST Lô ne sera pas disponible le 5 juin (journée de réserve) du fait de la commémoration du débarquement.

CHALLENGE DE FRANCE

La CNSB rappelle les dates du Challenge de France :

5 – 6 – 7 – 8 mai 2016

**L'organisation est confiée au club de Sénart
La réunion technique aura lieu le 4 mai à 19 :00
Au club house de Sénart**

En réunion le 23 janvier 2016, le Comité Directeur n'a pas changé les termes de la convention et du cahier des charges.

Celle-ci devra être signée avec un club partenaire entre les clubs et la Fédération.

**LES NOUVELLES FORMULES DE COMPETITIONS
2017-2020**

1^{ère} proposition

Division 1 :	12 équipes (2 poules de 6) La formule du Challenge de France sera obsolète et devra être révisée
Division 2 :	Disparait
Nationale 1 :	20 équipes (5 poules de 4)

2^{ème} proposition

Division 1 :	12 équipes (2 poules de 6) La formule du Challenge de France sera obsolète et devra être révisée
Division 2 :	Disparait
Nationale 1 :	18 équipes (3 poules de 6)

3^{ème} proposition

Division 1 :	8 équipes
Division 2 :	10 équipes (2 poules de 5)
Nationale 1 :	18 équipes (3 poules de 6)

4^{ème} proposition

Division 1 :	8 équipes
Division 2 :	10 équipes (2 poules de 5)
Nationale 1 :	20 équipes (5 poules de 4)

Les play-off et les play- down seront décidés en réunion ultérieure de la CNSB.

Un sondage est mis en place par la Commission de Communication sur le site fédéral.



Date :	9 février 2016
Lieu :	Réunion téléphonique
Horaires :	19h – 20h30

		Prochaine réunion	
Thème :	Calendrier – Challenge de France – Nouvelles Formules 2017-2020	Date :	A déterminer
Participants :	JM. Meurant - M. Brelle – S. Lesfargues, DTN – C. Frey	Horaires :	A déterminer
Excusés :		Lieu :	

CALENDRIERS

S. Lesfargues, DTN, informe la CNSB que les dates et le lieu du championnat du monde universitaire ont changé, libérant ainsi le 3 juillet.
La CNSB décide en conséquence d'utiliser la date du 3 juillet pour une journée de championnat. Le 14 juillet devient une journée de réserve.

REPORTS

En raison d'un calendrier très serré avec les diverses compétitions nationales et internationales, les journées de réserve seront exclusivement utilisées pour les rain-out

CHALLENGE DE France

5 – 6 – 7 – 8 mai 2016

La CNSB rappelle au club de Sénart que le dernier CD fédéral dans son dernier PV du 23 janvier 2016, demande à celui-ci, « qu'il doit aller chercher l'accord des autres clubs sur la proposition de la formule qu'il a soumis (1 seul terrain, une journée de compétition en plus). Si cette proposition ne fait pas l'unanimité, le PUC propose le terrain de Pershing en substitution afin de respecter le calendrier d'origine. »

La CNSB demande également que la procédure suive son cours (signature de la convention avec la FFBS et le dépôt financier pour être officiellement organisateur du Challenge 2016)

**La réunion technique aura lieu le 4 mai à 19 :00
Au club house de Sénart**

LES NOUVELLES FORMULES DE COMPETITIONS 2017-2020

SONDAGE

La CNSB remercie les clubs qui ont répondu favorablement au sondage.
La CNSB, après une consultation la plus large possible (Challenge de France 2015, réunion des Président(e)s de clubs et le sondage), fera remonter au comité directeur pour validation une proposition de réforme des championnats 2017-2020.

1- Pourquoi une telle réforme ?

Plusieurs constats ont amené la FFBS à proposer cette réforme importante.

L'une des idées directrices de la réforme est d'améliorer la qualité des championnats nationaux.

Il est constaté que le nombre d'équipes inscrites en championnats nationaux répondant aux conditions d'engagements n'est pas satisfaisant pour la FFBS.

Ensuite, il est incontestable que les subventions publiques devraient être en baisses dans les prochaines années pour bons nombres de clubs.

Effectuer cette réforme est donc un enjeu capital pour l'avenir de nos clubs et la dynamique de nos territoires.

2- Quels sont les objectifs ?

La FFBS souhaite mettre en place des compétitions avec un resserrement de la base au sommet.

Un meilleur équilibre entre les différents championnats nationaux est recherché dans cette réforme. La reconstruction de la base des championnats en constitue le premier pilier. Son principe est simple : une baisse généralisée du nombre d'équipes en Nationale 1 et 2.

Le deuxième volet porte sur la mise en place du respect des conditions d'engagement pour l'ensemble des clubs inscrits en championnat nationaux et ne plus accorder de dérogation à l'horizon 2018.

Troisième et ultime chapitre, les aides financières versées par les collectivités publiques peuvent diminuer au fur et à mesure que se dessinera la nouvelle architecture de la réforme territoriale.

Pour la FFBS, les axes retenus assureront un meilleur équilibre des compétitions. Après un long travail de consultation il nous faut convaincre les principaux acteurs, à savoir vous les clubs.

Certains manifesteront leur désarroi et même leur désapprobation. Mais notre objectif n'est pas de léser les clubs.

La nouvelle organisation doit aller dans ce sens avec des championnats équilibrés et une volonté de faire progresser le niveau de jeu dans chaque division mais aussi la structuration des clubs et de leurs infrastructures.

La diminution du nombre d'équipes permettra par ailleurs de faire face aux difficultés économiques de nombreux clubs.

Si nous ne réagissons pas, nous allons être rattrapés par la situation économique. Actuellement les sommes allouées sont en baisses et ne couvrent plus les frais de déplacement et d'hébergement pour certaines structures. La FFBS doit prendre conscience de cela pour la vitalité des ses championnats nationaux.

Nous voulons tous que vos clubs progressent. Les associations doivent avoir des projets à long terme pour développer leurs structures, des petites catégories aux séniors en passant par les féminines. Ceux qui délaissent la formation pour tout miser sur l'équipe première ne seront pas dans une bonne dynamique.

Les championnats nationaux seniors seront allégés d'une partie de leur effectif. Un amincissement opéré en douceur. Une continuité est conservée mais ses proportions diminuent. Tel est le souhait de la CNSB.

Cette réforme répond aussi à une volonté de maintenir des championnats régionaux de qualité. Il faut revivifier les épreuves régionales qui récupéreront des équipes n'ayant pas tout à fait le niveau national. Cette réforme va rehausser leur qualité et renforcer l'élite régionale avec moins de clubs au niveau national.

La réforme permettra également de réaffirmer la vocation des clubs. Elle s'exprime dans différents domaines : une dimension locale, une excellence sportive, une exemplarité socio-éducative (ne pas consacrer tous les moyens à l'équipe fanion), une économie maîtrisée, une identification et un respect des pratiquants.

Nous pouvons aussi imaginer, dans un futur proche, un label jeune pour s'engager dans nos championnats nationaux. Il n'est pas dans nos intentions d'empêcher les clubs d'évoluer au meilleur niveau sportif. Au contraire, la FFBS pense qu'il faut les encourager à se développer grâce à la formation. Les clubs seront en effet obligés de compter en leur sein un certain nombre d'équipes de jeunes en vertu d'obligations (déjà présentes dans les RGEs) mais avec l'obtention d'un label fédéral soumis à des engagements relatifs à la formation des entraîneurs, des officiels du club et de l'accueil dans nos écoles de baseball. Ce futur dispositif servira le baseball au sens large du terme. L'objectif est d'encourager les clubs à regarder au-delà du court terme et à considérer le développement de leurs structures à long terme.

La division 1 devra montrer l'exemple en la matière.

FORMULES 2017-2020

soumises à l'approbation du prochain Comité Directeur pour modifications des annexes 4.01 des RGEs baseball sur les formules sportives pour l'année 2017

- Division 1 (identique à 2016) :

Une poule de 8 équipes.

Phase de qualification dite « saison régulière » :

14 journées soit 28 rencontres par équipe, en programme de 2 fois 9 manches.

Phase finale dite « play-off » :

Sont qualifiées les 6 premières équipes de la saison régulière.

- Quarts de finale entre les équipes classées 3ème, 4ème, 5ème et 6ème au meilleur des 3 rencontres.

- Demi-finales entre les équipes classées 1ère et 2ème et les gagnants des quarts de finale au meilleur des 5 rencontres.

- Finale au meilleur des 5 rencontres.

Phases de maintien dite « play-down » :

Les équipes classées 7ème et 8ème de la phase de qualification se rencontrent au meilleur des 5 rencontres.

Phases de barrage :

L'équipe perdante de la phase de maintien rencontre le 1er de la Division 2 au meilleur des 5 rencontres.

Droits sportifs :

Le Champion de France représente la France en Coupe d'Europe.

L'équipe gagnante des rencontres de barrage reste/accède à la Division 1.

L'équipe perdante des rencontres de barrage reste/descend en Division 2.

- Challenge de France :

Identique à 2016

- Division 2 :

Deux poules (A et B) de 4 équipes.

Phase de qualification dite « saison régulière » :

12 journées soit 24 rencontres par équipe, en programme de 2 fois 9 manches.

Phase finale dite « play-off » :

- Sont qualifiées les 2 premières équipes de chaque poule de la saison régulière.
- Demi-finales croisées (A1 vs B2 et B1 vs A2) au meilleur des 5 rencontres.
- Finale au meilleur des 5 rencontres.

Phases de maintien dite « play-down » :

Phases de maintien croisées (A3 vs B4 et B3 vs A4) au meilleur des 5 rencontres, les équipes perdantes descendent en Nationale 1.

Droits sportifs :

L'équipe gagnante des rencontres (au meilleur des 5 rencontres) de barrage accède à la Division 1.

Les deux finalistes de la Nationale 1 accèdent à la Division 2.

Nationale 1 :

Quatre poules (A, B, C et D) de 4 équipes.

Phase de qualification dite « saison régulière » :

12 journées, soit 24 rencontres par équipe en programme de 2 fois 7 manches.

Phase finale dite « play-off » :

Les équipes classées 1ère et 2ème de la saison régulière jouent les play-off.

- ¼ de finale en programme de 3 fois 7 manches (A1 vs B2, B1 vs A2, C1 vs D2, D1 vs C2)
- ½ finale en programme de 3 fois 7 manches (vainqueur A1 vs B2 contre le vainqueur C1 vs D2 et vainqueur B1 vs A2 contre le vainqueur D1 vs C2) avec tirage au sort pour l'équipe recevante.
- finale au meilleur des 5 rencontres en 7 manches

Phases de maintien dite « play-down » :

Les équipes classées 3ème et 4ème de la saison régulière jouent les play-down.

Les équipes sont placées dans 2 poules (A3, A4, B3, B4 et C3, C4, D3, D4) de 4 équipes chacune (round robin) en programme double de 2 fois 7 manches. Les équipes provenant de la même poule conservent le bénéfice des rencontres de la phase de qualification et ne se jouent plus entre elles dans la phase dite play-down.

Les derniers de chaque poule de la phase de maintien descendent en Régionale.

Droits Sportifs :

Les finalistes accèdent à la Division 2.

Les derniers de chaque poule de la phase de maintien descendent en régionale.

Les deux finalistes de la Nationale 2 accèdent à la Nationale 1.

Nationale 2 :

4 Poules (A, B, C et D) de 3 équipes.

Phase de qualification dite « saison régulière » :

3 journées soit 6 rencontres par équipe, en programme triple (3 équipes sur le même site) de 2 fois 7 manches par équipe.

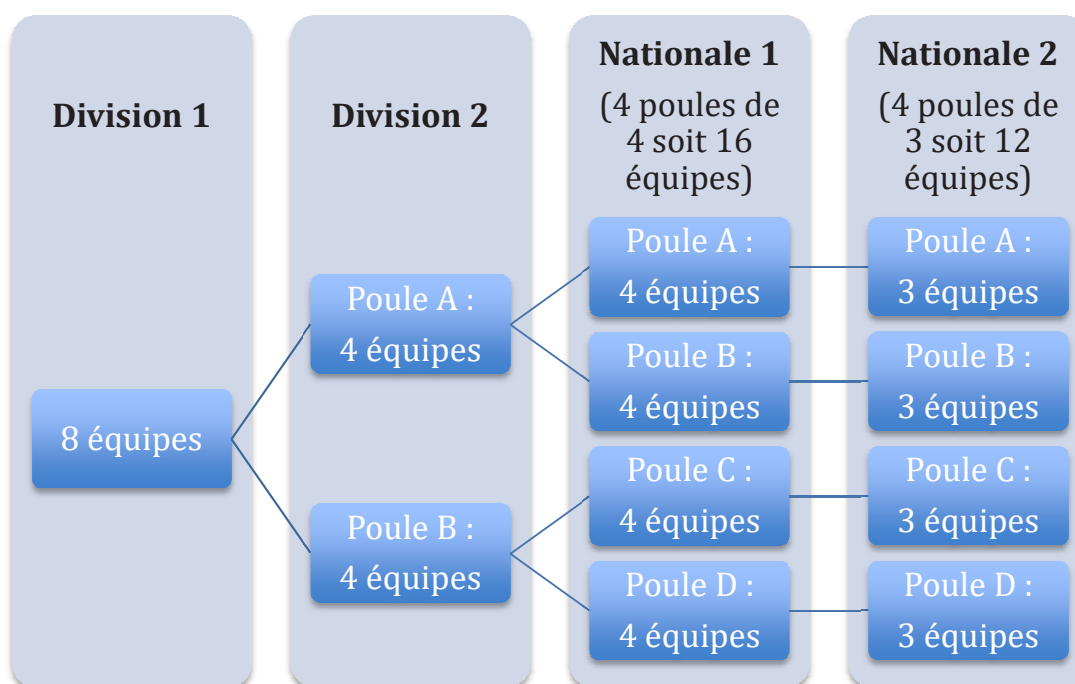
Phase finale dite « play-off » :

Qualification des premiers de chaque poule de la phase de qualification,

- 1/2 finales (tirage au sort), petite finale et finale en 7 manches sur le même week-end en terrain neutre.

Droits Sportifs :

Les deux finalistes de la Nationale 2 accèdent à la Nationale 1.



La division d'écart est maintenue pour les équipes réserve.

**ACCESSIONS ET RELEGATIONS EXCEPTIONNELLES
ENTRE LA SAISON 2016 ET LA NOUVELLE FORMULE DE 2017**

Soumises à l'approbation du prochain Comité Directeur

DIVISION 1

Relégation : le perdant du barrage descend en D2

DIVISION 2

Accession : le vainqueur du barrage D1/D2 accède à la D1

Relégation : aucune descente à la fin de la saison 2016

NATIONALE 1

Accession :

Les 2 finalistes montent en Division 2

Organisation d'une petite finale : le vainqueur monte en Division 2

Relégation : 2 descendent en régional

Soit : 1 poule de 4 et 1 poule de 5 : round robin et la dernière équipe de chaque poule descend

Soit le 3^{ème} de la poule de 5 est maintenu automatiquement en N1, et dispensé des play-downs (mais ne joue plus après la saison régulière).

NATIONALE 2

Accession : les 4 demi-finalistes montent en N1

Pour la CNSB

Jean-Marie Meurant, président



Date :	février 2016
Lieu :	Par téléphone
Horaires :	11h – 18h

		Prochaine réunion	
Thème :	Dossiers d'engagement	Date :	A déterminer
Participants :	JM. Meurant, C. Frey	Horaires :	A déterminer
Excusés :		Lieu :	

CHEQUES de PROVISION DE STATISTIQUES

Décision prise en réunion annuelle de clubs 28/11/2015

Et votée par le CD 12/12/2016

Annexe 1.01 des RGES

DIVISION 1

Montant 200€ avec le challenge de France

DIVISION 2

Montant 135€

NATIONALE 1

Montant 110€

NATIONALE 2

Montant 45€

Les chèques doivent parvenir au siège fédéral

Avant le samedi 27

février 2016

DOSSIERS D'ENGAGEMENTS

DIVISION 1

Les dossiers suivants sont validés :

Montpellier

Rouen

Sénart

Toulouse

Savigny-sur-Orge

PUC

Clermont-Ferrand

Non valides :

Chartres

Lettre d'engagement

Manquant rosters jeunes x 2

**DOSSIERS D'ENGAGEMENTS
DIVISION 2**

Les dossiers suivants sont validés :

Equipe Fédérale
Montigny-le-Bretonneux
St just St Rambert
Eysines
La Rochelle

**DOSSIERS D'ENGAGEMENTS
NATIONALE 1**

Les dossiers suivants sont validés :

Metz
St Aubin de Médoc
Nice
Thiais
Dunkerque
Montpellier 2
Rouen 2
Sénart 2
PUC 2
Ermont
Ronchin
Strasbourg
Vauréal

**DOSSIERS D'ENGAGEMENTS
NATIONALE 1**

Non validés :

Valenciennes

Les formulaires fédéraux **doivent** être utilisés
Les rosters sont à refaire sur les documents officiels (équipe réserve, 12U et 15U)
Les Rosters ne sont acceptés pour les dossiers d'engagements.

Bon Encontre

Absence du budget

Evry

Absence du roster Jeunes

Les formulaires fédéraux **doivent** être utilisés
Les rosters sont à refaire sur les documents officiels

St Lô

Absence du chèque d'inscription

CALENDRIERS DEFINITIFS

Vous les trouverez c-joints.

Gardez-les précieusement.

En effet, ils contiennent des renseignements que vous ne trouverez pas ailleurs, tels que les codes, les terrains, les reports.

Communiquez-les à vos scoreurs afin qu'ils ne soient pas démunis le jour de la rencontre.

LES SCOREURS

Inscrits sur les dossiers d'engagement.
Leur noms et diplômes ont été vérifiés.

6 clubs n'ont pas mis le grade correct.
Mais au sein de la CNSB, nous en sommes informés.

Pour la CNSB

Jean-Marie MEURANT, président



Date :	2 mars 2016
Lieu :	Pineuilh
Horaires :	12h – 18h

		Prochaine réunion	
Thème :	Quelques ajustements, précisions	Date :	A déterminer
Participants :	JM. Meurant, Ch Frey	Horaires :	A déterminer
Excusés :		Lieu :	

CALENDRIERS ET LE SITE FEDERAL



Le site fédéral affiche les calendriers par journée.
Les calendriers **OFFICIELS** indiquent les dates.
Ce qui est indiqué sur le site fédéral ne vous donne pas le droit de choisir vos dates de rencontres.
Les calendriers **OFFICIELS** ont été envoyés aux équipes.

CALENDRIERS DEFINITIFS



Gardez-les précieusement.

En effet, ils contiennent des renseignements que vous ne trouverez pas ailleurs, tels que les **codes**, les terrains, les reports.
Communiquez-les à **vos scoreurs** afin qu'ils ne soient pas démunis le jour de la rencontre.
La CNSB ne passera pas la saison à envoyer les codes comme l'an passé.

POULE 4

Des changements ont été apportés sur le calendrier de la Nationale 1 à la demande du club de Nice

15 mai à Béziers

CHALLENGE DE France 2016

Après concertation auprès des clubs, la majorité étant défavorable à l'option des 5 journées, la CNSB confirme que les rencontres se joueront sur un seul terrain en 4 – quatre- jours.

CHEQUES de PROVISION DE STATISTIQUES

RAPPEL

Décision prise en réunion annuelle de clubs 28/11/2015

Et votée par le CD 12/12/2016

Annexe 1.01 des RGES

DIVISION 1

Montant 200€ avec le challenge de France

Manque ; Rouen, Montpellier, Savigny, Toulouse, Chartres

DIVISION 2

Montant 135€

Manque : La Rochelle Saint Just St Rambert

NATIONALE 1

Montant 110€

Manque : Thiais, Rouen2, St Lô, Valenciennes, Ronchin, Vauréal, Metz, Strasbourg, Montpellier2, Evry,
Nice, Bon-Encontre,

NATIONALE 2

Montant 45€

Les chèques doivent parvenir au siège fédéral

**Avant le samedi 12 Mars
2016**

Pour la CNSB

Jean-Marie MEURANT, président



Date :	12 mars 2016
Lieu :	Par téléphone
Horaires :	

		Prochaine réunion	
Thème :	Terrain - Reports	Date :	A déterminer
Participants :	JM. Meurant, C Frey,	Horaires :	A déterminer
Excusés :		Lieu :	

Reports

Les demandes de report de match doivent être faites sur le formulaire officiel adéquat avec les signatures nécessaires.

Aucune demande par téléphone ou email ne sera retenue.

Horaires

Les demandes de changements d'horaires doivent être faites sur le formulaire officiel adéquat avec les signatures nécessaires.

Aucune demande par téléphone ou email ne sera retenue.

Terrains

Les demandes de changements d'horaires doivent être faites sur le formulaire officiel adéquat avec les signatures nécessaires.

Aucune demande par téléphone ou email ne sera retenue.

Communications des résultats

En annexe ci-jointe

Courriers

Club de Fenay : dossier transmis au bureau fédéral.

3^{ème} Rappel

Chèques de provision de statistiques

DIVISION 1 : 3 équipes ne sont pas en règle

DIVISION 2 : 1 équipe n'est pas en règle

NATIONALE 1 : 8 équipes ne sont pas en règle

Ces équipes doivent faire parvenir leur chèque dès demain.

Cautions

Le club du PUC doit envoyer les chèques caution de PUC 1 et PUC 2 avant le début du championnat.

Pour la CNSB
Jean-Marie MEURANT, président



Date :	30 mars 2016
Lieu :	Réunion téléphonique
Horaires :	20h – 21h30

		Prochaine réunion	
Thème :	Reports/ Terrains/Challenge	Date :	A déterminer
Participants :	JM. Meurant, C. Frey- Matthieu Brelle – Stephen Lesfargues	Horaires :	A déterminer
Excusés :		Lieu :	

CHALLENGE DE France 5 – 6 – 7 – 8 mai 2016

Le calendrier du Challenge est fixé : horaires – sites

Le vendredi 6 **mai**, 3 rencontres auront lieu sur le **terrain de Pershing** et 3 à **Sénart**.

Les horaires sont arrêtés.

Le calendrier est envoyé ci-joint

La réunion technique est reculée d'une demi-heure et se déroulera

le 4 mai à 19 :30
au club house de Sénart

La convention doit être signée dans les plus brefs délais et les chèques doivent être déposés au siège fédéral.

Les textes relatifs aux joueurs de Pôle France

Deux situations relatives au retour des joueurs de l'équipe fédérale dans leur club ainsi que leur mutations et/ou prêt seront exposées à la Commission Fédérale de Réglementation.

Etat de la réception des chèques de provision des statistiques

Le point est fait. Le trésorier fédéral est informé et avisera en temps utile.

Savigny

Un point est également fait sur les demandes du club de Savigny.

Aucun document officiel et signé par les divers clubs n'est parvenu à la CNSB malgré le PV5 en date du 12 mars.

Il n'y a pas de terrain le 17 avril.

Matthieu Brelle se propose de prendre contact avec le club de Savigny

Horaires

Toulouse-PUC

Date initiale : 27 mars à 11 :00

Horaires proposées : 10 :00

Cette demande de dernier moment est extrêmement indélicate et abusive
Les arbitres et scoreurs ont depuis longtemps prévu leur déplacement
Ce sera la dernière dérogation accordée à de telles conditions

Montpellier - Chartres	D1003	7 - 4
	D1004	12 - 1

[Avertissement](#) pour Chartres : feuilles de match incomplètes : absence du nom de l'équipe

[Avertissement](#) pour Chartres : absence des (E) et (M)

Homologué

Sénart – Savigny	D1005	11 - 3
	D1006	7 – 0

Pas de feuilles de match

Homologué

Toulouse – PUC	D1007	14 - 8
	D1008	10 - 0

[Amende](#) pour PUC : absence des (E) et (M) sur le 2è match

Homologué



Date :	6 avril 2016
Lieu :	Aquitaine
Horaires :	

		Prochaine réunion	
Thème :	Informations	Date :	A déterminer
Participants :	JM. Meurant, C. Frey	Horaires :	A déterminer
Excusés :		Lieu :	

Après ces deux premières journées du championnat,

faisens le point

Lire les PV

C'est le conseil des membres de la CNSB. Ils contiennent tous les renseignements qui vous seront utiles.

Le respect des procédures

permet à chacun d'être informé et donc de s'y retrouver dans le déroulement du championnat. Respecter la procédure, c'est respecter les arbitres, les scoreurs, le club d'accueil.

Netamment les reperts

Sur le document officiel ; avec les signatures des 2 équipes, suffisamment à l'avance, afin que les arbitres et scoreurs ne soient pas pris au dépourvus pour leur déplacement. Et aussi pour qu'un médecin chargé d'un contrôle anti-dopage ne se retrouve pas sur un terrain vide.... Ce qui serait du plus mauvais effet.

Les feuilles de scerage,

elles, en revanche, continuent d'être envoyées au siège fédéral. Et d'être scannées le dimanche soir à JM Meurant, à C. Frey et aux scoreurs-opérateurs tels qu'indiqué dans les consignes de communication du 12 mars 2016.

Avertissements

Comme chaque année, la CNSB met des avertissements lors des 2èmes journées de championnat, avant de mettre des pénalités financières. Les membres de la CNSB sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations relatives à ces avertissements

La feuille de match

Quelques questions sur la feuille de match scannée nous sont revenues. Afin d'alléger la procédure, les 2 feuilles de match **ainsi que les irosters** doivent être scannés à JM Meurant et C. Frey le dimanche soir. Mais gardez ces documents et classez-les parce que la CNSB peut vous demander de les envoyer au siège fédéral en AR. S'il y a un doute ou un appel ou un litige, la CNSB et le Bureau fédéral ne statueront que sur les documents papier.

La feuille de match à nouveau...

La feuille de match et les irosters sont des documents de la CNSB sous la responsabilité des arbitres. Sauf à signer et remplir le cartouche le scoreur n'a pas accès à celle-ci. La feuille de match et les irosters ne seront pas non plus envoyés à la CFSS. Toute demande dans ce sens serait une dérive des textes. Art 22 et 24 des RGES.



Date :	18 avril 2016
Lieu :	Pineuilh
Horaires :	11h – 18h

Thème :	Reports/ Terrains/Homologations	Prochaine réunion	
Participants :	JM. Meurant, C. Frey	Date :	A déterminer
Excusés :		Horaires :	A déterminer
		Lieu :	

**112 documents à traiter par dimanche
Soit 224 pour 2 journées de championnat**

Les scans sont difficilement exploitables.
Indissociables – photographiés – mal orientés – sans titre
Certains impossibles à faire pivoter ou agrandir
Homologuer les rencontres – vos rencontres – pendant **7 à 8 heures** devient
long et laborieux.
Les membres de la CNSB vous demandent d'être soigneux dans vos envois.
Titrer chaque document
Dissocier les feuilles de matches des feuilles de scorage et des irosters

Nous vous rappelons que les feuilles de match et les irosters ne doivent être envoyés **qu'à la CNSB.**
Transmettez à vos expéditeurs, scoreurs ou autres cette consigne.

Reports

Sénart 2 – Strasbourg Date initiale : 3 juillet à 11 :00
Date proposée : 10 juillet
Club requérant : Sénart 2

Strasbourg – Sénart 2 Date initiale : 17 avril à 11 :00
Date proposée : 3 juillet
Club requérant : Sénart 2

Inversion

Evry – Thiais Date initiale : 22 mai à 11 :00
Date proposée : 19 juin
Club requérant : Evry

Thiais - Evry Date initiale : 19 juin à 11 :00
Date proposée : 22 mai
Club requérant : Evry

Horaires

Montigny – Equipe fédérale du 17 avril commencera à 11 :15
Cérémonie d'hommage à Raphaël Perez

Clermont-Ferrand - Chartres Date initiale : 10 juillet à 11 :00
Dates et horaires proposés :
- Samedi 9 juillet à 19 :00
- Dimanche 10 juillet à 11 :00

Terrain

Equipe fédérale – Eysines 19 juin
Se jouera le 19 juin à **Eysines**

Le club de Savigny n'a toujours pas communiqué sur formulaire fédéral le site sur lequel l'équipe évoluera cette saison. Ce comportement est inadmissible envers tous les intervenants du championnat.

Sanctions

- 1) Avertissement** : Ronny MATERANO, licence 88441 , Chartres
- 2) Expulsion** : James MURRAY, licence 82310, PUC
- 3) Expulsion** : Gedeon Coste, licence 29985, Lions Savigny.

Balles

Règles officielles du baseball

3.00 : Il est indiqué que les lettres, numéros ou insignes peuvent être sur l'uniforme mais pas sur la balle.

Règlements généraux

61.6.1 Le club autorisé peut faire mention du nom (slogan, marque, monogramme ou attribut) de son cocontractant à condition que les emplacements susceptibles de recevoir l'inscription publicitaire soient strictement :

- dans la partie supérieure, le devant et le dos du survêtement ou de l'uniforme,
- le devant et les côtés du pantalon à hauteur de la cuisse,
- le casque,
- la casquette.

Le Comité Directeur n'autorise pas l'utilisation des balles comportant le logo d'un sponsor ou du club.

Rectificatif

Toulouse – PUC	D1007	14 – 8
	D1008	10 – 0

[Rectificatif](#) : c'est un avertissement donné au PUC

~~Amende~~ pour PUC : absence des € et (M) sur le 2^e match

Homologations

DIVISION 1

Journée du 3 avril

Chartres - Rouen	D1009	2 - 9
	D1010	4 - 15

[Avertissement x 2 pour Chartres](#) : feuilles de match incomplètes : absence du code

Homologué

Savigny - Montpellier	D1011	3 - 9
	D1012	2 – 7

[Avertissement](#) pour Montpellier : absence des (E) et (M) sur le 1^{er} match

Homologué

Toulouse - Sénart	D1013	4 - 9
-------------------	-------	-------

Homologué D1014 1 - 5

PUC – Clermont-Ferrand D1015 4 - 6
D1016 14 - 19

Homologué

Journée du 10 avril

Rouen - Savigny D1017 8 - 2
D1018 13 - 3

[Avertissement pour les 2 équipes : 2^e match : absence du nom des 2 équipes sur la feuille de match](#)

Homologué

Montpellier – Toulouse D1019 3 - 6
D1020 9 - 0 Défaite par pénalité

[Amende](#) : Utilisation irrégulière d'un lanceur et d'un DH non sélectionnables en équipe de France

Homologué

Sénart - PUC D1021 10 - 0
D1022 12 - 3

[Expulsion](#) : James MURRAY, licence 82310, PUC

Homologué

Chartres – Clermont-Ferrand D1023 0 - 3
D1024 4 - 8

[Avertissement pour Chartres](#) : absence des noms des arbitres et scoreurs sur feuilles de scorage

[Avertissement](#) : Ronny MATERANO, licence 88441 , Chartres

Homologué

Journée du 17 avril

Toulouse - Rouen D1025 0 - 9
D1026 2 - 12

Homologué

PUC – Montpellier D1027 2 - 12
D1028 0 - 6

Homologué

Sénart – Clermont-Ferrand D1029 7 - 5
D1030 9 - 1

Homologué

Savigny - Chartres D1031 9 - 3
D1032 2 - 5

[Avertissement pour Chartres](#) : 1^{er} match : absence du nom de l'équipe

[Avertissement pour Chartres](#) : 1^{er} match : absence de signature du manager

[Avertissement pour Savigny](#) : 2^{ème} match : absence du nom de l'équipe

Homologué



La CNSB vous indique que, dorénavant, les pénalités financières seront appliquées

DIVISION 2

Journée du 3 avril

St Just St Rambert – La Rochelle D2144 19 - 11
D2145 4 - 11

[Avertissement pour St Just St R](#) : absence des noms des arbitres et scoreurs sur feuilles de scorage
[Avertissement pour St Just St R](#) : absence des (E) même pour les remplaçants

Homologué

Eysines - Montigny D2146 5 - 10
D2147 0 - 11

[Avertissement pour les 2 équipes](#) : absence des (E)

Homologué



La notion d'assimilé n'a plus cours.

Il est obligatoire de noter tous les joueurs non sélectionnables en équipe de France

Journée du 10 avril

Equipe fédérale - St Just St Rambert D2148 5 - 4
D2149 7 - 6

Homologué

La Rochelle - Eysines D2150 20 - 8
D2151 13 - 3

Homologué


Journée du 17 avril

Montigny - Equipe fédérale - D2152 9 - 6
D2153 6 - 15

Homologué

St Just St Rambert – Eysines D2154 8 - 1
D2155 6 - 3

Les documents sont inexploitable. Les feuilles de scorage sont tronquées à droite et à gauche.

 **art 24.01.01.02 : Tous les documents (8 feuilles) doivent être envoyés au siège fédéral dans les 48h.**

En attente des documents



La CNSB vous indique que, dorénavant, les pénalités financières seront appliquées

NATIONALE 1

Journée du 17 avril

POULE 1

Rouen 2 - Ermont N1204 15 - 5
N1205 6 - 4

[Avertissement](#) : pour Rouen : non communication des résultats après chaque match

[Avertissement](#) : pour Ermont seulement 11 joueurs sur les 2 feuilles de match – 12 joueurs sont obligatoires

Homologué

Vauréal – Valenciennes N1206 5 - 2
N1207 9 - 6

Homologué

POULE 2

St Lô – Evry	N1208	10 - 0
	N1209	6 – 0

[Avertissement](#) : les scans n'ont pas été envoyés à tous les destinataires

[Avertissement](#) : absence du roster d'Evry

[Avertissement](#) : pour Evry seulement 10 joueurs sur les 2 feuilles de match – 12 joueurs sont obligatoires

[Avertissement](#) pour les 2 équipes : absence du nom des équipes pour le 2è match

Homologué

Ronchin - Thiais	N1210	4 - 5
	N1211	5 - 4

Homologué

POULE 3

Strasbourg – Sénart 2	N1212	
	N1213	

Reporté au 3 juillet

Homologué

PUC 2 – Metz	N1214	5 - 15
	N1215	6 – 10

[Avertissement](#) pour le Puc 2 : absence de la signature du manager pour le 2è match

Homologué

POULE 4

Montpellier 2 – Bon Encontre	N1216	9 - 1
	N1217	15 - 1

[Avertissement](#) : pour Montpellier x2 : absence des codes sur feuilles de match

[Avertissement](#) : pour les 2 équipes x2 : absence des (E) et (M)

[Avertissement](#) : pour Montpellier x2 : absence des prénoms sur les feuilles de match

[Avertissement](#) : pour Bon Encontre seulement 11 joueurs sur les 2 feuilles de match – 12 joueurs sont obligatoires

Homologué

Nice – St Aubin du Médoc	N1218	1 - 6
	N1219	4 - 11

[Avertissement](#) : pour Nice x2 : absence des (E) et (M)

[Avertissement](#) : pour les 2 équipes x2 : absence des noms des équipes

Homologué

Avertissements

Comme chaque année, la CNSB met des avertissements lors des 2èmes journées de championnat, avant de mettre des pénalités financières. Les membres de la CNSB sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations relatives à ces avertissements.



Date :	18 mai 2016
Lieu :	Pineuilh
Horaires :	11h – 18h

Thème :	Challenge de France/Reports/ Terrains/Homologations	Prochaine réunion	
Participants :	JM. Meurant, C. Frey	Date :	24 mai 2016
Excusés :		Horaires :	A déterminer
		Lieu :	

Challenge de France 2016

Poule A

Rouen – Clermont-Ferrand	11 – 1
PUC – Toulouse	2 – 5
PUC – Clermont-Ferrand	6 – 14
Rouen – Toulouse	9 – 1
Toulouse – Clermont-Ferrand	7 - 3

Poule B

Montpellier – Chartres	2 - 3
Sénart – Savigny	11 - 1
Montpellier – Savigny	3 – 1
Sénart – Chartres	11 – 0
Montpellier – Chartres	7 - 3

½ finales

Rouen – Montpellier	2 – 0
Sénart – Toulouse	6 - 0

Finale

Sénart – Rouen	2 - 5
----------------	-------

Amende : Savigny : **Art 13.1** - absence à la réunion technique pénalité financière 200€
 Montpellier : **Match MB3 - Art 7.2.2** - erreur de numéro de dossard
 Montpellier : **Match MB5 - Art 7.2.2** - erreur de numéro de dossard

Expulsion : Guillaume COSTE, manager de l'équipe de Savigny.

Article 15.2 du règlement du Challenge de France : G. COSTE a une suspension automatique pour la 1^{ère} rencontre de Savigny du Challenge de France 2017.

Champion : **ROUEN**

Finaliste : SENART

Meilleur frappeur : **Frédéric HANVI - Sénart**

Meilleur lanceur : **Owen OZANICH - Rouen**

MVP : **Jonathan JASPE - Rouen**

DROIT SPORTIF

Le club de **Rouen** s'est assuré une place en **coupe d'Europe** selon les dispositions de l'article 3 du Règlement Sportif du Challenge de France et des RGES.

Challenge de France 2017

Sous réserve d'approbation du Comité Directeur

Dates

25 – 26 – 27 – 28 mai 2017

Appel à Candidature

La CNSB informe qu'il n'y a aucune obligation que l'organisateur soit un club de Division 1,
- pourvu qu'il y ait **2 terrains à moins de 50 km l'un de l'autre ou à moins d'1 heure**
- et que le cahier des charges soit respecté.

Vous trouverez celui-ci sur le site fédéral, rubrique « textes officiels » avec les 2 conventions.
Les membres de la CNSB se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Les dossiers doivent être envoyés à la CNSB et doivent contenir :

- ❖ La demande de candidature dûment remplie et signée,
- ❖ Un chèque de 800€,
- ❖ un chèque caution de 3000 € de l'organisateur,
- ❖ un chèque caution de 1000 € du club-partenaire du terrain secondaire,
- ❖ un dossier de présentation de l'organisateur (du club, du comité départemental ou de la ligue régionale), démontrant la capacité à remplir l'ensemble des obligations incombant à l'organisateur,
- ❖ Une lettre des 2 municipalités.

Ceux-ci seront soumis à l'approbation du Comité Directeur sur avis favorable de la CNSB.

Challenge de France 2018

Sous réserve d'approbation du Comité Directeur

Dates

10 – 11 – 12 – 13 mai 2018

Appel à Candidature

Reports

Strasbourg – PUC 2 Date initiale : 24 avril à 11 :00
Date proposée : 19 juin

Club requérant : Strasbourg

Savigny – Sénart Date initiale : 22 mai à 11 :00
Date proposée : 5 juin

Club requérant : Savigny

Strasbourg - Metz Date initiale : 1er mai à 11 :00
Date proposée : 8 mai

Rain out

Inversion

Evry – Ronchin Date initiale : 1^{er} mai à 11 :00
Date proposée : 19 juin

Club requérant : Evry

Ronchin - Evry

Date initiale : 19 juin à 11 :00

Club requérant : Evry

Date proposée : 22 mai

Terrain

Savigny – PUC

1^{er} mai

S'est joué le 1^{er} mai à **Pershing**

Metz – Sénart 2

15 mai 16

Se jouera à Lunéville

Evry – St Lô

15 mai 16

Se jouera à Pershing

Sanctions

1) Expulsion : Alexandre DOVIGO, licence 1620, PUC

2) Expulsion : Farouk MESSAGIER, licence 7495 – PUC 2

PV 8 – CNSB

décrivait nos difficultés à traiter tous les documents des rencontres.

Ceci explique le rectificatif suivant

Rectificatif

DIVISION 1

Journée du 17 avril

Toulouse - Rouen

D1025

0 - 9

D1026

9 – 0 Défaite par pénalité

Amende : Utilisation irrégulière d'un lanceur et d'un DH non sélectionnables en équipe de France

Homologations

DIVISION 1

Journée du 24 avril

Rouen – PUC

D1033

17 - 2

D1034

12 - 0

Expulsion : Alexandre DOVIGO, licence 1620, PUC

Attention aux feuilles

Homologué



La CNSB attire l'attention du club du Paris UC sur le nombre d'expulsion de ses joueurs. La CNSB rappelle que, à la 3^{ème} expulsion, l'annexe 2 des RGES l'autorise à donner une amende conséquente au club.

Montpellier - Sénart

D1035

9 - 13

D1036

2 - 3

Homologué N1223 7 - 14

POULE 2

Ronchin – St Lô N1224 6 - 9
N1225 4 - 0

Homologué

Thiais – Evry N1226 15 - 5
N1227 11 - 12

Homologué

POULE 3

Sénart 2 – Metz N1228 3 - 2
N1229 3 - 11

Homologué

Strasbourg – PUC 2 N1230
N1231

Reporté au 19 juin

POULE 4

St Aubin du M. – Montpellier 2 N1232 14 - 17
N1233 2 - 7

Homologué

Bon Encontre - Nice N1234 3 - 8
N1235 5 - 2

[Avertissement](#) : pour Bon Encontre : absence de (E)

Homologué

<p>La CNSB rappelle que les joueurs non sélectionnables en Equipe de France même assimilés doivent avoir la notion (E) selon les nouveaux RGES</p>

Journée du 1^{er} mai

POULE 1

Vauréal – Dunkerque N1236 10 - 8
N1237 2 - 1

Homologué

Valenciennes - Ermont N1238 6 - 3
N1239 3 - 2

Homologué

POULE 2

Thiais – St Lô N1240 12 - 18
N1241 1 - 5

Homologué

Ronchin – Evry N1242 3 - 4
N1243 4 - 6

Homologué

POULE 3

Sénart 2 – PUC 2	N1244	14 - 13
	N1245	15 – 5

Expulsion : Farouk MESSAGIER, licence 7495 – PUC 2

Homologué

Strasbourg - Metz	N1246	5 - 10
	N1247	1 - 10

Homologué

POULE 4

Nice – Montpellier 2	N1248	5 - 3
	N1249	14 - 4

Homologué

St Aubin du M. – Bon Rencontre	N1250	10 - 9
	N1251	8 – 5

[Avertissement](#) : pour Bon Rencontre : absence de (E)

Homologué

Championnat régional

Championnat Grand-est : intempéries : la CNSB émet un avis favorable

- 1) à une réduction des journées de championnat
- 2) la CNSB peut attendre jusqu'au 14 juillet pour avoir le retour du championnat



Date :	24 mai 2016
Lieu :	Pineuilh
Horaires :	11h – 17h

Thème :	Reports/ Homologations	Prochaine réunion	
Participants :	JM. Meurant, C. Frey	Date :	19 mai 2016
Excusés :		Horaires :	19 :00
		Lieu :	Réunion téléphonique

Challenge de France 2017

Sous réserve d'approbation du Comité Directeur

Dates

25 – 26 – 27 – 28 mai 2017

Appel à Candidature

La CNSB informe qu'il n'y a aucune obligation que l'organisateur soit un club de Division 1,
 - pourvu qu'il y ait **2 terrains à moins de 50 km l'un de l'autre ou à moins d'1 heure**
 - et que le cahier des charges soit respecté.

Vous trouverez celui-ci sur le site fédéral, rubrique « textes officiels » avec les 2 conventions.
 Les membres de la CNSB se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Les dossiers doivent être envoyés à la CNSB et doivent contenir :

- ❖ La demande de candidature dûment remplie et signée,
- ❖ Un chèque de 800€,
- ❖ un chèque caution de 3000 € de l'organisateur,
- ❖ un chèque caution de 1000 € du club-partenaire du terrain secondaire,
- ❖ un dossier de présentation de l'organisateur (du club, du comité départemental ou de la ligue régionale), démontrant la capacité à remplir l'ensemble des obligations incombant à l'organisateur,
- ❖ Une lettre des 2 municipalités.

Ceux-ci seront soumis à l'approbation du Comité Directeur sur avis favorable de la CNSB.

Challenge de France 2018

Sous réserve d'approbation du Comité Directeur

Dates

10 – 11 – 12 – 13 mai 2018

Appel à Candidature

Report

Rouen 2 – Valenciennes Date initiale : 29 mai
 Date du report : 10 juillet

Inversion - Erratum

Evry – Ronchin Date initiale : 1^{er} mai à 11 :00
 Date proposée : **29 mai**

Club requérant : Evry

Ronchin - Evry

Date initiale : 29 mai à 11 :00

Date proposée : 1^{er} mai

Club requérant : Evry

Terrain

Ronchin - Evry

Date initiale : 29 mai à 11 :00

Se jouera à Montigny

Sanctions

- 1) **Expulsion** Mathieu Brelle licence 5708, club de Sénart
- 2) **Expulsion** : Luis DE LA ROSA licence 79465, club de SAVIGNY
- 3) **Expulsion** : Stephane PEYRIN -> licence N° 39115 club St Just Rambert
- 4) **Avertissement** : Julian Dodwell -> License 38948 - club La Rochelle
- 5) **Expulsion** : Olivier BROSSIER, licence 6567- club de Montpellier 2

Homologations

DIVISION 1

Journée du 15 mai

J7

Rouen – Sénart

D1049

3 - 2

D1050

6 – 0

Expulsion Mathieu Brelle licence 5708, club de Sénart

Homologué

Montpellier – Clermont-Ferrand

D1051

5 - 0

D1052

2 – 0

Amende 1^{er} match : pour les deux équipes -> absence du nom des équipes sur feuille de match

Homologué

Chartres - PUC

D1053

10 - 6

D1054

4 - 3

Homologué

Toulouse – Savigny

D1055

8 - 7

D1056

1 - 0

Amende Savigny 2^{ème} match Absence de (E)

Expulsion : Luis DE LA ROSA licence 79465, club de SAVIGNY

Homologué



La CNSB attire l'attention du club de **Savigny** sur le nombre d'expulsion de ses joueurs. La CNSB rappelle que, à la 3^{ème} expulsion, l'annexe 2 des RGES l'autorise à donner une amende **conséquente** au club.

Journée du 22 mai

J8

Clermont-Ferrand - Rouen

D1057

4 - 16

Homologué

D1058

rain – out

Reporté le 14 juillet si nécessaire

Chartres – Montpellier	D1059	0 - 4
Homologué		
	D1060	rain-out
Reporté le 14 juillet si nécessaire		
Savigny – Senart	D1061	
	D1062	
Reporté le 5 juin sur le terrain de Limeuil		
PUC – Toulouse	D1063	rain out
	D1064	rain out
Reporté le 14 juillet si nécessaire		

DIVISION 2

Journée du 15 mai

La Rochelle – Montigny	D2160	12 - 9
	D2161	11 - 13
Homologué		

Eysines – Equipe Fédérale	D2162	8 - 21
	D2163	6 - 16
Homologué		

Journée du 22 mai

St Just St Rambert - Montigny	D2164	1 - 12
Expulsion : Stephane PEYRIN -> licence N° 39115		club St Just Rambert
Homologué		

	D2165	rain out
Reporté le 3 juillet		

La Rochelle – Equipe Fédérale	D2166	13 - 9
	D2167	6 – 12
Avertissement : Julian Dodwell -> License 38948		club La Rochelle
Homologué		

NATIONALE 1

Journée du 15 mai

POULE 1

Dunkerque – Rouen 2	N1252	3 - 4
	N1253	13 - 11
Homologué		

Ermont – Vauréal	N1254	9 - 8
	N1255	2 - 8
Homologué		

POULE 2

Evry – St Lô	N1256	0 - 4
	N1257	4 - 9
Homologué		

Thiais - Ronchin	N1258	3 - 0
	N1259	7 - 5
Homologué		

POULE 3

Metz – Sénart 2	N1260	4 - 2
	N1261	11 - 1

Homologué

Strasbourg – PUC 2	N1262	6 - 19
	N1263	4 - 11

Avertissement au PUC 2 : nombre de joueurs (10 au lieu de 12)

Homologué

POULE 4

Bon Encontre – Montpellier 2	N1264	7 - 6
	N1265	15 - 14

Expulsion : Olivier BROSSIER, licence 6567 club de Montpellier 2

Homologué

Nice – St Aubin	N1266	10 - 7
	N1267	3 - 17

Homologué

Journée du 24 mai

POULE 1

J5

Rouen 2 – Vauréal	N1268	11 - 2
	N1269	15 - 2

Homologué

Valenciennes - Dunkerque	N1270	3 - 5
	N1271	6 - 9

Homologué

POULE 2

St Lô – Ronchin	N1272	14 - 3
	N1273	11 - 3

Homologué

Thiais – Evry	N1274	rain out
	N1275	rain out

Reporté au 5 juin

POULE 4

J5

Montpellier 2 – St Aubin	N1276	17 - 7
	N1277	2 - 12

Homologué

Nice – Bon Encontre	N1278	0 - 10
	N1279	8 - 4

Homologué

Date :	27 mai 2016
Lieu :	Réunion téléphonique
Horaires :	19 :00 – 20 :30

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Thème :	Debriefing du Challenge 2016 – Préparation du Challenge 2017
Participants :	JM Meurant – C. Frey – S. Lesfargues, DTN – S. Larzul , CNAB – S. Hacout, CFSS
Excusés :	M. Brelle-Andrade – G. Fages

Challenge de France 2016

1 - Compétition

2016 a été une année avec un bon niveau de jeu. La finale a été superbe. La formule est bonne et appréciée de tous. La compétition a trouvé son rythme.

Règlement sportif du challenge :

Article 6.5 : Supprimer le tie break pour les demi-finales et la finale – Reprendre les extra-inning.

Le vendredi (2^{ème} journée de la compétition)

Avec la formule actuelle, c'est la journée la plus difficile avec 6 rencontres : 3 sur chaque site.

Durée de présence sur le terrain de Sénart : 7h50 avec les statistiques 8h50

Durée de présence sur le terrain de Pershing : 8h24 avec les statistiques 9h24

Les scoreurs-opérateurs ont encore des journées plus longues

Réflexion sur une nouvelle formule : elle peut être menée afin d'envisager d'autres possibilités en alliant un niveau de compétition de haut niveau avec une promotion pour une région, un site.

Les balles

Cahier des charges :

Article 6.1 : Précisez que la fédération fournit 2 boites de 12 balles par rencontre soient 26 boites avec la formule actuelle. Au-delà les boites sont facturées aux clubs organisateurs et/ou partenaires selon les besoins.

Les rosters provisoires et définitifs : ceux-ci

- N'arrivent pas ou
- Au dernier moment après de nombreuses relances ou
- Sur une feuille libre ou
- Sur un formulaire revisité par le club ou
- Sans numéro de dossard ou
- avec plus de joueurs autorisés ou
- avec un joueur suspendu pour raison disciplinaire ;

Naturellement, il arrive que certains rosters cumulent plusieurs défauts.

Sébastien Hacout demande comment c'est possible et se propose de réfléchir à une solution de dépôt des rosters en ligne. La création d'un site WRB à cet effet simplifierait l'import dans les outils statistiques mais réglerait aussi la question des dates de dépôts, de formalisme ou d'informations incomplètes.

2 - Arbitrage

Le retour sur l'arbitrage a été très positif.

Les managers ont noté que la volonté de la CNAB est d'assurer une relève et celle-ci a été appréciée par ces mêmes managers.

Stéphane Larzul nous informe que les arbitres ont été agréablement surpris des échanges positifs avec les coaches.

Règlement sportif du challenge :

Article 9 : devra préciser que ce sera une mécanique à 3 pour les 2 premiers jours, une mécanique à 4 pour les demi-finales et la finale

Cahier des charges du challenge

Article 7 : 7.1 - Ajouter 2 arbitres locaux pour le vendredi (2^{ème} journée de la compétition)

3 - Scorage

Le nombre de scoreurs-opérateurs est insuffisant.

Le rôle du scoreur-opérateur délégué est méconnu et cela a entraîné quelques loupés les 2 premiers jours mais il y a eu un ajustement positif.

Cahier des charges du challenge

Article 7 : 7.2 - Ajouter 2 scoreurs locaux pour le vendredi (2^{ème} journée de la compétition)

- Augmenter le nombre des scoreurs-opérateurs.

Règlement sportif du challenge :

Article 10 : Le rôle du scoreur-opérateur délégué doit être détaillé.

Article 11 : Le bulletin quotidien doit être détaillé :

- Les rosters
- Les désignations des officiels
- Le nombre des lancers
- les notifications des commissaires techniques
- les statistiques

4 - Organisation

Club organisateur : Sénart

L'organisation était très correcte et agréable.
Les 2 points à améliorer sont notés aux 5.1 et 5.2

Club partenaire : PUC

Très affligeant. Tant pour les arbitres, le commissaire technique que les scoreurs.

Ceux-ci sont restés 9 heures dans la cabine non aérée, extrêmement sale, encombrée, sans possibilité de disposer tout le matériel et des sièges pour les 3 scoreurs.

Cela dénote un manque total :

- De respect du cahier des charges
- De compétence
- Mais aussi et surtout de respect envers les officiels bénévoles

La cabine de scorage n'avait pas de connexion internet pourtant prévu dans le cahier des charges

La CNSB demande au Comité directeur une sanction.
La CNSB préconise qu'aucun événement sportif baseball ne soit octroyé au PUC pendant une durée de 3 ans.

5.1 Transport des officiels de l'hôtel au terrain principal et secondaire

Non respect de **l'article 16.3** du cahier des charges du challenge

Les arbitres, scoreurs et commissaires techniques ont usé de « débrouillardise » avec les voitures personnelles pour rejoindre les différents sites.

Les membres en réunion demandent que le responsable des arbitres tentent de faire la part des kilomètres qui relèvent de la Fédération et donc de la provision d'arbitrage des clubs et les kilomètres qui relèvent de l'article 16.3 du cahier des charges.

5.2 Le local technique n'était pas exclusivement réservé aux scoreurs mais à toute administration – communication - commentateur – animation musicale - régie et photographe. C'est, de plus, un lieu de passage. Cela entraîne une plus grande difficulté et fatigue pour les scoreurs et scoreurs-opérateurs. Principalement à la fin des rencontres lorsque celles-ci sont terminées pour tous **sauf** pour les scoreurs. Le bruit était tel que, par deux fois, les CT ont été obligés de faire sortir toutes les personnes.

Les membres en réunion sont conscients que cela se renouvellera sur d'autres sites et se demandent comment faire comprendre aux futurs organisateurs à quel point le calme est important.

L'article 5 du cahier des charges – 5.1 espace technique à l'hôtel – 5.2 et 5.3 - doit être respecté.

La connection internet/wifi n'a pas été performante.

Le débit a été très lent.

Ce point doit être détaillé dans le cahier des charges.

5 – L'article 13 du cahier des charges : communication et presse.

Cet article doit être étoffé peut-être même remanié.

A – Le challenge de France est une compétition fédérale et donc toutes les images photographiées et/ou filmées appartiennent à la FFBS.

B – Toutes démarches pour photographier ou filmer la compétition doit faire l'objet d'une autorisation de la FFBS.

C – Faire la distinction entre l'aire de jeu et les abords du terrain

D – La FFBS délivre les accréditations, y compris pour les journalistes locaux et les photographes des clubs organisateur/partenaire

E – Les caméras doivent être interdites :

- Sur le terrain
- Pendant une rencontre

F – La FFBS en accordant des accréditations s'engage à communiquer aux demandeurs les règles de sécurité :

- Informer le commissaire technique
- Demander l'autorisation à l'arbitre de plaque
 - o Faire comprendre que l'arbitre de plaque est souverain dans la décision d'autoriser ou non la présence de personnes étrangères au jeu.
 - o Qu'un contrat avec la FFBS n'exonère pas le photographe de s'adresser à l'arbitre de plaque.
- Que la présence dans les dug-out dépend du manager de l'équipe qui peut refuser.

G – La propriété intellectuelle du challenge de France :

- Demander à la commission réglementaire de l'intégrer dans les textes.

<i>intervenir dans cette situation.</i>				
PARIS UC	SAVIGNY	D1069	9 - 5	
		D1070	15 - 5	
Homologués				
TOULOUSE	CLERMONT	D1071	0 - 2	
		D1072	8 - 2	
Homologués				

Scanner INDIVIDUELLEMENT les irosters, les feuilles de matches et les feuilles de scorage EN PIECES JOINTES UNIQUEMENT. Avec la référence du document et les noms des équipes.

DIVISION 2

29-mai	J 7	ST JUST-ST RAMBERT	EQUIPE FEDERALE	D2168	Rain Out	
				D2169	Rain Out	
		Report le 4 septembre				
		EYSINES	LA ROCHELLE	D2170	7 - 9	
				D2171	11 - 10	
		Homologués				
MONTIGNY exempt						

NATIONALE 1

POULE 1

29-mai	J 6	ROUEN 2	VALENCIENNES	N1280		
				N1281		
		reporté 10 juillet				
		DUNKERQUE	ERMONT	N1282	14 - 4	
				N1283	12 - 4	
		Homologués				
Amendes x2 pour Ermont - Feuilles de match incomplètes : absence du nom de						

	Homologués
--	-------------------

Journée du 5 juin

POULE 3

J 6	SENART 2	Strasbourg	N1296	22 - 0	
			N1297	13 - 3	
	Homologués				
	Amende pour Strasbourg pour le 2ème match - Feuille de match incomplète, absence du nom de l'équipe				
	PUC 2	METZ	N1298		Pershing fermé
			N1299		Par la mairie
Reporté au 10 juillet					

Date :	22 juin 2016
Lieu :	Pineuilh
Horaires :	11 :00 – 18 :00



CNSB

FFBS
FÉDÉRATION FRANÇAISE
BASEBALL & SOFTBALL

Thème :	Homologations/Report
Participants :	JM Meurant – C. Frey –
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Communication

FEUILLES DE MATCH et les IROSTERS DES 2 EQUIPES

Scanner les feuilles de match et les Irosters des 2 équipes
à Jean-Marie MEURANT
jm.meurant@sfr.fr
à Christine Frey
christine.frey33@gmail.com

FEUILLES DE SCORAGE

Scanner les feuilles de scorage
à Jean-Marie MEURANT
jm.meurant@sfr.fr
à Christine Frey
christine.frey33@gmail.com

dans la soirée par le club recevant

En cette fin de saison régulière, les bonnes habitudes se perdent : Christine Frey ne reçoit plus tous les dossiers

Rappel : Chèques des statistiques

Seuls les clubs d'Evry et Montpellier 2 n'ont pas fait parvenir à la FFBS le chèque (110€) pour les statistiques. Et pourtant ces 2 clubs et leurs joueurs peuvent lire leurs statistiques sur le site fédéral. La CNSB demande que les chèques parviennent au siège fédéral au plus tôt.

Terrains

26 juin : Metz – Strasbourg : N1338 et N1339 devraient se jouer à Lunéville

Sanctions

- 1) Expulsion : Thomas Dormard, Licence 19906 - club de Chartres
- 2) Expulsion : Samuel Meurant , Licence 488- équipe fédérale
- 3) Expulsion : Pablo Ossando , Licence 94213- Rouen 2

Homologations

DIVISION 1

12-juin	J 10	ROUEN	TOULOUSE	D1073	6 - 4			
				D1074	6 - 0			
		Homologués						
		MONTPELLIER	PARIS UC	D1075	12 - 2			
				D1076	4 - 1			
		Homologués						
		CLERMONT	SENART	D1077	2 - 9			
				D1078	7 - 9			
Homologués								
		CHARTRES	SAVIGNY	D1079	6 - 5			
				D1080	8 - 11			
Homologués								
Amendes pour Savigny x2 : absence du nom de l'équipe								
19-juin	J 11	SENART	ROUEN	D1081	4 - 1			
				D1082	5 - 6			
		Homologués						
		Amendes pour Rouen x2 : absence du nom de l'équipe						
		CLERMONT	MONTPELLIER	D1083	2 - 7		Samedi 19:00	
				D1084	1 - 12		Dimanche 11:00	
		Homologués						
		PARIS UC	CHARTRES	D1085	8 - 7			
				D1086	4 - 2			
		Homologués						
Expulsion : DORMARD Thomas - Chartres								
Amende pour Chartres - 1er match : absence de (E)								
		SAVIGNY	TOULOUSE	D1087	2 - 8	à Toulouse		
				D1088	4 - 3			
Homologués								



La CNSB attire l'attention du club de **Chartres** sur le nombre d'expulsion de ses joueurs. La CNSB rappelle que, à la 3^{ème} expulsion, l'annexe 2 des RGES l'autorise à donner une amende conséquente au club.

Scanner INDIVIDUELLEMENT les irosters, les feuilles de matches et les feuilles de scorage EN PIECES JOINTES UNIQUEMENT. Avec la référence du document et les noms des équipes.

DIVISION 2

12-juin	J 8	EQUIPE FEDERALE	MONTIGNY	D2172	13 - 2		
				D2173	5 - 4		
		Expulsion : Samuel Meurant licence 488 équipe fédérale					
		Homologués					
		EYSINES	ST JUST-ST RAMBERT	D2174	8 - 18		
		D2175	7 - 20				
Homologués							
LA ROCHELLE exempt							
19-juin	J 9	MONTIGNY	LA ROCHELLE	D2176	14 - 4		
				D2177	8 - 18		
		Homologués					
		Amende pour Montigny x2 : feuilles de match incomplètes E					
		EQUIPE FEDERALE	EYSINES	D2178	14 - 2		
		D2179	6 - 2				
Homologués							
ST JUST-ST RAMBERT exempt							

NATIONALE 1

POULE 1

12-juin	J 7	ERMONT	ROUEN 2	N1300	1 - 12		
				N1301	9 - 11		
		Homologués					
		Chaque manager doit remplir sa partie de feuille de match					
		VALENCIENNES	VAUREAL	N1302	5 - 1		
		N1303	1 - 0				
Homologués							
11 joueurs pour Valenciennes							
19-juin	J 8	ROUEN 2	DUNKERQUE	N1316	4 - 3		
				N1317	14 - 0		
		Expulsion : Pablo Ossando, licence 94213, Rouen 2					
		Homologués					
		Chaque manager doit remplir sa partie de feuille de match 10 joueurs pour Dunkerque Amende pour Rouen 2ème match : absence du nom de l'équipe sur feuille de match					
VAUREAL	ERMONT	N1318	1 - 5				
		N1319	12 - 2				
Homologués							

POULE 2

J 7	ST LÔ	EVRY	N1304	12 - 2	
			N1305	14 - 0	
Homologués					
11 joueurs pour Evry					
12 juin	THIAIS	RONCHIN	N1306	1 - 5	
			N1307	2 - 21	
Homologués					
J 8	RONCHIN	ST LÔ	N1320	1 - 13	
			N1321	2 - 5	
Homologués					
19 juin	EVRY	THIAIS	N1322	8 - 5	
			N1323	5 - 6	
Homologués					
11 joueurs pour Thiais					

POULE 3**Journée du 24 avril – J2**

Strasbourg	PUC2	N1230	2 - 12	
		N1231	5 - 12	joué 19 juin
Homologués				
Amende pour Strasbourg : absence du code x2				
Amende pour Strasbourg : 1er match : absence du nom de l'équipe				
Amende pour le PUC : 1er match : absence du nom de l'équipe				

J 7	SENART 2	METZ	N1308	4 - 7	samedi 19:00
			N1309	6 - 2	dimanche 11:00
Homologués					
12 juin	PUC2	Strasbourg	N1310	9 - 3	
			N1311	20 - 4	
Homologués					

POULE 4

J 7 12 juin	BON ENCONTRE	MONTPELLIER 2	N1312	12 - 11	
			N1313	15 - 14	
	Homologués				
	Chaque manager doit remplir sa partie de feuille de match				
	ST AUBIN DU MEDOC	NICE	N1314	6 - 5	
		N1315	4 - 8		
Homologués					
J 8 19 juin	ST AUBIN DU MEDOC	MONTPELLIER 2	N1324	0 - 12	
			N1325	5 - 4	
	Homologués				
	NICE	BON ENCONTRE	N1326	17 - 5	Samedi 16:00
			N1327	9 - 6	Dimanche 11:00
Homologués					

26 juin : Montigny – Eysines : Eysines déclare forfait pour ce déplacement
50% de la caution sera prélevée.

Date :	11 juillet 2016
Lieu :	Réunion téléphonique
Horaires :	

Thème :	Homologations/ Championnats régionaux
Participants :	JM Meurant – C. Frey – Hervé Lapeyre
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Ce compte-rendu est long (13 pages) et renseigne sur
Les homologations
Les play off
Les play down
La Nationale 2
Divers rappels de communication

Nous vous conseillons de le lire attentivement et entièrement

Communication

Date: Wed, July 13, 2016 3:56 pm
 To: Didier Seminet <Didier Seminet <didierseminet@ffbsc.org>, Fabien Carrette
 Fabien Carrette Legrand <fabien-carrette@ffbsc.org>

Didier, Fabien,
Je vous confirme que notre équipe D1 sera ...

L'absence de la CNSB dans les destinataires est inadmissible ! **Inadmissible.**
 La CNSB rappelle que c'est la CNSB qui gère les compétitions de baseball. Que ce soit inscrit dans les RGES ou pour mémoire ou tout simplement par **courtoisie**.....

Autre lieu, autre club mais même date, c'est un manager qui annule la présence des arbitres ... ?!!

Ce chapitre lui est aussi destiné. Il y a manifestement confusion dans le champ des compétences que nous rappellerons lors de la réunion des clubs cet hiver.

Merci à la CNAB de nous avoir informé.

Sanctions

- 1) Expulsion : Stéphane Peyrin, licence 39115 - club de St Just St Rambert
- 2) Expulsion : Luis Gomez, licence 37919 – Vauréal
 - Une commission de discipline est demandée
- 3) Expulsion : Alexander Arguelles, licence 38160, Evry

Homologations

DIVISION 1

26-juin	J 12	ROUEN	CHARTRES	D1089	6 - 1		
				D1090	6 - 2		
		Homologués					
		MONTPELLIER	SAVIGNY	D1091	11 - 5		
				D1092	1 - 5		
		Homologués					
		SENART	TOULOUSE	D1093	12 - 1		
				D1094	9 - 1		
		Homologués					
		CLERMONT	PARIS UC	D1095	2 - 1		
		D1096	3 - 10				
Homologués							
03-juil	J 13	PARIS UC	ROUEN	D1097	2 - 12		
				D1098	4 - 9		
		Homologués					
		SENART	MONTPELLIER	D1099	6 - 4		
				D1100	6 - 9		
		Homologués					
		CHARTRES	TOULOUSE	D1101	0 - 2		
				D1102	14 - 9		
		Homologués					
		SAVIGNY	CLERMONT	D1103	8 - 1		
		D1104	6 - 9				
Homologués							
10-juil	J 14	SAVIGNY	ROUEN	D1105			
				D1106			
		En attente des documents					
		Amende pour Savigny : hors délai					
		TOULOUSE	MONTPELLIER	D1107	3 - 0		
				D1108	0 - 11		
		Homologués					
		PARIS UC	SENART	D1109	2 - 1		
				D1110	0 - 10		
		Homologués					
CLERMONT	CHARTRES	D1111		Samedi 19:00			
		D1112		Dimanche 11:00			
En attente des documents							
Amende pour Clermont : hors délai							

Rappel de communication

FEUILLES DE MATCH et les IROSTERS DES 2 EQUIPES

Scanner les feuilles de match et les Irosters des 2 équipes
à Jean-Marie MEURANT
jm.meurant@sfr.fr
à Christine Frey
christine.frey33@gmail.com

FEUILLES DE SCORAGE

Scanner les feuilles de scorage
à Jean-Marie MEURANT
jm.meurant@sfr.fr
à Christine Frey
christine.frey33@gmail.com

dans la soirée par le club recevant

Cela nous empêche d'homologuer les rencontres.

22 mai reporté au 14 juillet

CHARTRES	MONTPELLIER	D1059	0 - 4	
		D1060	9 - 0	forfait de Montpellier
Homologués				
Encasement de 50% de la caution				
PARIS UC	TOULOUSE	D1063	6 - 4	joué le 14 juillet
		D1064	5 - 2	
Homologués				

Report

La Commission Nationale Sportive Baseball, en accord avec le Président fédéral, a décidé de déplacer la rencontre Clermont-Ferrand - Rouen - D1058 au 24 juillet 2016 à 11 heures.

DIVISION 2

22 mai

ST JUST-ST RAMBERT	MONTIGNY	D2164	1 - 12	
		D2165	5 - 7	joué le 3 juillet
Homologués				
Expulsion : Stéphane PEYRIN licence 39115 St Just St Rambert				



La CNSB attire l'attention du club de **St Just St Rambert** sur le nombre d'expulsion de ses joueurs. La CNSB rappelle que, à la 3^{ème} expulsion, l'annexe 2 des RGES l'autorise à donner une amende de **500€** au club.

29 mai

ST JUST-ST RAMBERT	EQUIPE FEDERALE	D2168	9 - 0	Forfait de l'équipe
		D2169	9 - 0	fédérale
Homologués				

26-juin	J 10	LA ROCHELLE	ST JUST-ST RAMBERT	D2180	8 - 5		
				D2181	13 - 14		
		Homologués					
		MONTIGNY	EYSINES	D2182	9 - 0		
				D2183	9 - 0		
Homologués							
Forfait de Eysines							

Les chèques de caution seront encaissés.

NATIONALE 1

POULE 1

29 mai 2016

ROUEN 2	VALENCIENNES	N1280	11 - 10	
		N1281	9 - 5	joué 10 juillet
Homologués				

26-juin	J 9	DUNKERQUE	VAUREAL	N1328	13 - 3		
				N1329	13 - 4		
		Homologués					
		ERMONT	VALENCIENNES	N1330	2 - 3		
				N1331	10 - 13		
Homologués							
03-juil	J 10	VAUREAL	ROUEN 2	N1340	1 - 21		
				N1341	19 - 7		
		Homologués					
		Expulsion : Luis Gomez, licence 37919 - Vauréal - Une commission de discipline est demandée					
		DUNKERQUE	VALENCIENNES	N1342	3 - 2		
				N1343	3 - 6		
Homologués							
Amende x2 pour Valenciennes : absence du nom de l'équipe							

POULE 2

22 mai 2016

THIAIS	EVRY	N1274	4 - 9	
		N1275	4 - 9	Joué le 10 juillet
Homologués				

J 9	ST LÔ	THIAIS	N1332	9 - 0	
			N1333	4 - 13	
	Homologués				
	EVRY	RONCHIN	N1334	3 - 1	
			N1335	6 - 17	
Homologués					
Expulsion : Alexander Arguelles, licence 38160, Evry					

POULE 3

17 avril 2016

Strasbourg	SENART 2	N1212	6 - 16	joué 3 juillet
		N1213	3 - 13	
Homologués				

5 juin 2016

PUC 2	METZ	N1298	5 - 15	joué au 3 juillet
		N1299	4 - 7	
Homologués				
Amendes x2 PUC - absence du code Amende pour PUC : hors délai				

J 8	PUC 2	SENART 2	N1336	6 - 4	
			N1337	9 - 13	
	Homologués				
	Amende pour PUC pour le 1ème match - Feuille de match incomplète, absence du nom de l'équipe				
	METZ	STRASBOURG	N1338	16 - 6	
			N1339	13 - 3	
Homologués					
J 9	METZ	PUC 2	N1344	4 - 5	joué au 10 juillet
			N1345	11 - 3	
	Homologués				
	PUC 2 : 10 joueurs				
	SENART 2	STRASBOURG	N1346	18 - 0	joué au 10 juillet
N1347			2 - 1		
Homologués					

POULE 4

J9	MONTPELLIER 2	NICE	N1348 N1349	4 - 7 7 - 19	
	Homologués				
	Amendes x2 Montpellier - Feuilles de match incomplètes : absence du code				
	BON ENCONTRE	ST AUBIN DU MEDOC	N1350 N1351	7 - 10 9 - 5	
	Homologués				
	St Aubin : 10 joueurs				

Play-Off

DIVISION 1

Classement : Il sera diffusé plus tard.

¼ finales : **30 et 31 juillet**

au meilleur des 3 matches
chez le mieux classé

Home team

1^{er} match : club recevant

2^{ème} match : club visiteur

3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00

2^{ème} match dimanche 11:00

3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Sont fournies par le club d'accueil

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

1/2 de finale

Au meilleur des 5 matches

1^{er} week-end :

6 et 7 août

chez les vainqueurs des ¼ finales

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00

2^{ème} match dimanche 11:00

Home team

Le club recevant

Le club d'accueil :

Fournit les balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

2^{ème} week-end :

13 et 14 août

chez les 1^{er} et 2^{ème} de la saison régulière

Horaires

3^{ème} match samedi 16 :00

4^{ème} match si nécessaire dimanche 11:00

5^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Home team

3^{er} match : club recevant

4^{ème} match : club recevant

5^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Le club d'accueil :

Balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

DIVISION 2

L'équipe fédérale renonce aux phases finales

En conséquence, les équipes seront désignées pour les play-off en suivant dans le classement.

Division 2	Total	G	P	Classement
Equipe fédérale	16	12	4	750
Montigny	16	11	5	688
La Rochelle	16	8	8	500
St Just St Rambert	16	8	8	500
Eysines	16	1	15	63

L'égalité entre La Rochelle et St just St Rambert :

1 – W / W+L : les équipes ont toutes deux 500 de AVG

2 – TQB :

TQB	total runs	total innings	ratio	total runs against	total innings defense	ratio	TQB	ranking
team	scored	offense						
La Roch	43	35	1,2286	42	35	1,2000	0,02857	1
St Just	42	35	1,2	43	35	1,2286	-0,0286	2

La Rochelle est classée avant st Just St Rambert

1/2 finale	EYSINES	MONTIGNY	D2184
	EYSINES	MONTIGNY	D2185
	ST JUST-ST RAMBERT	LA ROCHELLE	D2186
	ST JUST-ST RAMBERT	LA ROCHELLE	D2187
1/2 finale	MONTIGNY	EYSINES	D2188
	<i>Match 4 (si nécessaire)</i>		D2189
	<i>Match 5 (si nécessaire)</i>		D2190
	LA ROCHELLE	ST JUST-ST RAMBERT	D2191
	<i>Match 4 (si nécessaire)</i>		D2192
	<i>Match 5 (si nécessaire)</i>		D2193

Ces calendriers donnent les codes de matches. Gardez-les précieusement pour la fin du championnat

1/2 de finale

Au meilleur des 5 matches

1^{er} week-end :

10 et 11 septembre

chez les moins bien classés de la saison régulière

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00

2^{ème} match dimanche 11:00

Home team

Le club recevant

Le club d'accueil :

Fournit les balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

2^{ème} week-end :

17 et 18 septembre

chez les mieux classés de la saison régulière

Horaires

3^{ème} match samedi 16 :00

4^{ème} match si nécessaire dimanche 11:00

5^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Home team

3^{ème} match : club recevant

4^{ème} match : club recevant

5^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Le club d'accueil :

Balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

NATIONALE 1

	Journée	Recevant	Visiteur	Code
11-sept	1/4 finale	Rouen 2	Evry	N1352
		Evry	Rouen 2	N1353
		Match 3	<i>(si néc.)</i>	N1354
		St Lô	Dunkerque	N1355
		Dunlerque	St Lô	N1356
		Match 3	<i>(si néc.)</i>	N1357
		Metz	St Aubin	N1358
		StAubin	Metz	N1359
		Match 3	<i>(si néc.)</i>	N1360
		Nice	Sénart 2	N1361
		Sénart 2	Nice	N1362
		Match 3	<i>(si néc.)</i>	N1363

Ces calendriers donnent les codes de matches. Gardez-les précieusement pour la fin du championnat

1/4 de finale

Au meilleur des 3 matches

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00

2^{ème} match dimanche 11:00

3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Home team

1^{er} match : club recevant

2^{ème} match : club visiteur

3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

Play-Down

DIVISION 1

Matchs de maintien

Au meilleur des 5 matches

1^{er} week-end :

30 et 31 juillet

chez le moins bien classé

Horaires

1^{er} match dimanche 11 :00

2^{ème} match en suivant

Home team

Le club recevant

Le club d'accueil :

Balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

2^{ème} week-end :

6 et 7 août

chez le mieux classé

Horaires

3^{ème} match samedi 16 :00

4^{ème} match dimanche 11:00

5^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Home team

3^è match : club recevant

4^{ème} match : club recevant

5^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Le club d'accueil :

Balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

Terrains

Savigny recevra le 1^{er} week-end des rencontres de maintien les 30 et 31 juillet.
 Le club de Savigny doit nous informer le plus tôt possible du terrain d'accueil.

NATIONALE 1

Ces calendriers donnent les codes de matches. Gardez-les précieusement pour la fin du championnat

		POULE A			POULE B		
		VAUREAL THIAIS VALENCIENNES RONCHIN STRASBOURG			BON ENCONTRE MONTPELLIER 2 ERMONT PUC2		
		Journée	Recevant	Visiteur	Code	Score	Commentaire
11-sept	Play down	Bon Enc	Ermont	N1376			
		Ermont	Bon Enc	N1377			
		Montp 2	PUC 2	N1378			
		PUC 2	Montp 2	N1379			
		Strasbourg	Valencien	N1380			
		Valencienn	Strasbou	N1381			
		Ronchin	Vauréal	N1382			
		Vauréal	Ronchin	N1383			
18-sept	Play down	PUC 2	Bon Enc	N1384			
		Bon Enc	PUC 2	N1385			
		Ermont	Montp 2	N1386			
		Montp 2	Ermont	N1387			
		Vauréal	Strasbou	N1388			
		Strasbourg	Vauréal	N1389			
		Valencienn	Thiais	N1390			
		Thiais	Valencien	N1391			
25-sept	Play down	Ermont	PUC 2	N1392			
		PUC 2	Ermont	N1393			
		Strasbourg	Ronchin	N1394			
		Ronchin	Strasbou	N1395			
		Thiais	Vauréal	N1396			
		Vauréal	Thiais	N1397			
1er octobre	Play down	Thiais	Strasbou	N1398			
		Strasbourg	Thiais	N1399			
		Ronchin	Valencien	N1400			
		Valencienn	Ronchin	N1401			

Nationale 2

Responsable : Hervé LAPEYRE

Dates :	saison régulière :	4 septembre 11 septembre 18 septembre
	Réserve :	25 septembre
	¼ finale :	1 ^{er} et 2 octobre
	½ finale :	8 et 9 octobre
	Réserve :	16 octobre
	Finale :	22 et 23 octobre

Conditions **prioritaires** d'engagement: annexe 1.04 des RGES

- 50 licences minimum
- Dont 15 jeunes

- ❖ Un championnat régional n'est pas retenu : **Bourgogne**
- ❖ 3 équipes ne sont pas acceptées faute de licences et/ou licences Jeunes : **Poitiers – Ours de Toulouse – Brive**
- ❖ 4 équipes peuvent être repêchées s'il y a désistement ou des dossiers d'engagement incomplets ou en retard : **Montigny 2 – Rouen 3 – La Rochelle 2 – Limoges**
 - Nous conseillons à ces équipes de remplir le dossier d'engagement afin de permettre à la CNSB d'être réactive pour l'élaboration des poules et du calendrier N2.
- ❖ 16 équipes sont retenues : en jaune sur le tableau ci-dessous.

LIGUES	NOMBRES EQUIPES	CLASSEMENT
Ile de France	8 équipes engagées	1 ^{er} Sénart 3 2 ^{ème} Gif sur Yvette 3 ^{ème} Patriots Montigny 2
Bretagne	5 équipes engagées	1 ^{er} Bréal 2 ^{ème} La Guerche 3 ^{ème} Bréal 2
Normandie	5 équipes engagées	1 ^{er} Les Andelys 2 ^{ème} Touen 3 3 ^{ème} Louviers
Grand Est	10 équipes engagées	1 ^{er} Argancy 2 ^{ème} Reims 3 ^{ème} Nancy
Rhone Alpes	6 équipes engagées	1 ^{er} Bron 2 ^{ème} Meyzieu 3 ^{ème} Albertville
Poitou Charentes	5 équipes engagées	1 ^{er} Poitiers 2 ^{ème} La Rochelle2 3 ^{ème} Bressuire
Midi Languedoc	10 équipes engagées	1 ^{er} Ours Toulouse 2 ^{ème} Béziers 3 ^{ème} Toulouse 2
Nord Pas de Calais	4 équipes engagées	1 ^{er} Compiègne 2 ^{ème} Valenciennes 2
Centre	7 équipes engagées	1 ^{er} Chartres 2 2 ^{ème} Nevers
Pays de Loire	5 équipes engagées	1 ^{er} Nantes 2 ^{ème} Les Herbiers
Bourgogne	4 équipes engagées	1 ^{er} Fenay 2 ^{ème} Besançon
Aquitaine	5 équipes engagées	1 ^{er} Anglet 2 ^{ème} Pessac
Limousin	4 équipes engagées	1 ^{er} Brive 2 ^{ème} Limoges
PACA	8 équipes engagées	1 ^{er} Gapeau 2 ^{ème} Marseille 3 ^{ème} Menton

Dossier d'engagement

- Ils seront envoyés dans la semaine
- Devront être envoyés au **siège fédéral** 41 rue de Fécamp 75012 Paris
- **Date limite de retour des dossiers d'engagements : 28 juillet impérativement**

Du retour de ce dossier dépend :
la détermination des poules
l'élaboration du calendrier définitif
La CNSB espère éditer celui-ci le 1^{er} août

Le dossier doit être complet y compris les chèques.

Passé le 28 juillet, les équipes dont le dossier ne sera pas parvenu au siège fédéral ne seront pas retenues et la CNSB **proposera les places ainsi libérées aux équipes repêchées.**

RAPPEL DES REGLES DE LA COMPETITION NATIONALE 2

Saison régulière

Rencontres en **7 IN**
Merci Rules à partir de la 5^{ème} manche (10 points d'écart)
Tie Break si égalité.

Le 1^{er} nommé est le terrain d'accueil.

Horaires

1^{er} match dimanche 11:00
2^{ème} match : dimanche – en suivant

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

1/4 finales :

au meilleur des 3 matches
poule contre poule – matches croisés
chez le mieux classé

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur
3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00
3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

1/2 finales

au meilleur des 3 matches
chez le mieux classé des 1/4 de finales (W/W+L)
si égalité tirage au sort pour le terrain d'accueil

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur
3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00
3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

Date :	16 juillet 2016
Lieu :	
Horaires :	

Thème :	Nationale 1 : quart de finale et play down
Participants :	C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

NATIONALE 1

Deux erreurs se sont glissées subrepticement dans le long 14 PV.

1/4 de finale de la poule 4 :
1 – St Aubin du Médoc avec 4 victoires
2 – Nice avec 2 victoires

Les 1/4 de finales sont modifiés en conséquence

	Journée	Recevant	Visiteur	Code	Score	Commentaire
11-sept	1/4 finale	Rouen 2	Evry	N1352		<i>1er poule A vs 2è poule B chez le 1er de sa poule</i>
		Evry	Rouen 2	N1353		
		Match 3	<i>(si néc.)</i>	N1354		
		St Lô	Dunkerque	N1355		<i>1er poule B vs 2è poule A chez le 1er de sa poule</i>
		Dunlerque	St Lô	N1356		
		Match 3	<i>(si néc.)</i>	N1357		
		Metz	Nice	N1358		<i>1er poule C vs 2è poule D chez le 1er de sa poule</i>
		Nice	Metz	N1359		
		Match 3	<i>(si néc.)</i>	N1360		
		St Aubin	Sénart 2	N1361		<i>1er poule D vs 2è poule C chez le 1er de sa poule</i>
Sénart 2	St Aubin	N1362				
Match 3	<i>(si néc.)</i>	N1363				

Play down Nationale 1

	Journée	Recevant	Visiteur	Code
11-sept	Play down	Bon Enc	Ermont	N1376
		Ermont	Bon Enc	N1377
		Montp 2	PUC 2	N1378
		PUC 2	Montp 2	N1379
		Strasbourg	Valencien	N1380
		Valencienn	Strasbou	N1381
		Ronchin	Vauréal	N1382
		Vauréal	Ronchin	N1383
18-sept	Play down	PUC 2	Bon Enc	N1384
		Bon Enc	PUC 2	N1385
		Ermont	Montp 2	N1386
		Montp 2	Ermont	N1387
		Vauréal	Strasbou	N1388
		Strasbourg	Vauréal	N1389
		Valencienn	Thiais	N1390
		Thiais	Valencien	N1391
25-sept	Play down	PUC 2	Ermont	N1392
		Ermont	PUC 2	N1393
		Strasbourg	Ronchin	N1394
		Ronchin	Strasbou	N1395
		Vauréal	Thiais	N1396
		Thiais	Vauréal	N1397
1er octobre	Play down	Thiais	Strasbou	N1398
		Strasbourg	Thiais	N1399
		Valencienn	Ronchin	N1400
		Ronchin	Valencien	N1401

J'espère que vous voudrez m'en excuser.

La CNSB

Date :	29 juillet 2016
Lieu :	Pineuilh
Horaires :	11 :00 – 18 :00

Thème :	Homologations/ N2/Qualifications
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Ce compte-rendu est à nouveau assez long et renseigne sur
Les homologations D1
Les qualifications
La Nationale 2
Son calendrier N2
Réponses à quelques demandes
Divers rappels de communication

Nous vous conseillons de le lire attentivement et entièrement

Qualification

Les dossiers de Montigny et Montpellier ont été envoyés à la CFJ

Andy PITCHER : club de Montpellier , après consultation de la CFJ, la CNSB émet un **avis favorable**

Robin LEVIGNERON : club de Montigny , après consultation de la CFJ, la CNSB émet un **avis favorable**

Darius JEAN-BART : club de PUC, après consultation de la CFJ, la CNSB émet un **avis favorable**

Chaque manager soit s'assurer la qualification de ses joueurs en consultant
ffbsstats.org/2016/index.php

Demande de dérogation

Article 3.03 des RGES Baseball : Les féminines ne peuvent jouer au baseball.
La demande pour évoluer en Nationale 2 est donc refusée.

Homologies

DIVISION 1

22 MAI

CLERMONT	ROUEN	D1057	4 - 16	
		D1058	9 - 0	forfait de Rouen
Homologués				
Encaissement de 50% de la caution				

La CNAB

demande d'une indemnité à l'encontre du club de Rouen selon les articles 19.14.01 et 19.04.04.

Ceux-ci ne sont activés que pour les divisions n'ayant pas de provisions d'arbitrage. En conséquence, la CNSB ne donne pas suite à la demande formulée par la CNAB.

PARIS UC	TOULOUSE	D1063	6 - 4	joué le 14 juillet
		D1064	5 - 2	
Homologués				

10 JUILLET

SAVIGNY	ROUEN	D1105	2 - 20	
		D1106	3 - 13	
Homologués				
Amende pour Savigny hors délai				

CLERMONT	CHARTRES	D1111	8 - 18	Samedi 19:00
		D1112	5 - 4	Dimanche 11:00
Homologués				
Amende pour Clermont-Ferrand hors délai				

Play-Off et play down

DIVISION 1

31-juil	1/4 finale	MONTPELLIER	PARIS UC	D1113A		
		PARIS UC	MONTPELLIER	D1114A		
		<i>Match 3 (si nécessaire)</i>			D1115A	
		TOULOUSE	CLERMONT	D1116B		
		CLERMONT	TOULOUSE	D1117B		
		<i>Match 3 (si nécessaire)</i>			D1118B	
	Maintien	SAVIGNY	CHARTRES	D1119		
		SAVIGNY	CHARTRES	D1120		

7 août

Maintien	CHARTRES	SAVIGNY	D1125	<i>chez le mieux classé</i>
	CHARTRES	SAVIGNY	D1126	
	<i>Match 5 (si nécessaire)</i>		D1127	

Le calendrier ci-joint renseigne sur les codes et les home team. Gardez-les précieusement

<p><u>1/4 finales :</u> 30 et 31 juillet</p> <p>au meilleur des 3 matches chez le mieux classé</p> <p><u>Home team</u> 1^{er} match : club recevant 2^{ème} match : club visiteur 3^{ème} match si nécessaire : <u>le mieux classé de la saison régulière</u></p> <p><u>Horaires</u> 1^{er} match samedi 16 :00 2^{ème} match dimanche 11:00 3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant</p> <p><u>Balles :</u> Sont fournies par le club d'accueil</p> <p><u>Le club d'accueil :</u> fournit le scoreur diplômé</p> <p>Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81 Scanne tous les documents</p>
--

<p><u>Matches de maintien</u> Au meilleur des 5 matches</p> <p><u>1^{er} week-end :</u> 30 et 31 juillet chez le moins bien classé</p> <p><u>Horaires</u> 1^{er} match dimanche 11 :00 2^{ème} match en suivant</p> <p><u>Home team</u> Le club recevant</p> <p><u>Le club d'accueil :</u> Balles fournit le scoreur diplômé</p> <p>Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81</p>
--

Scanne tous les documents

2^{ème} week-end :

6 et 7 août

chez le mieux classé

Horaires

3^{ème} match samedi 16 :00

4^{ème} match dimanche 11:00

5^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Home team

3^è match : club recevant

4^{ème} match : club recevant

5^{ème} match si nécessaire : **le mieux classé de la saison régulière**

Le club d'accueil :

Balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

Terrains

Savigny recevra le 1^{er} week-end des rencontres de maintien les 30 et 31 juillet.

A Limeuil

Nationale 1

Les demandes de changement de dates sont refusées.

Nationale 2

Responsable : Hervé LAPEYRE

**En raison du calendrier international
la N2 est décalée d'une semaine**

Dates :	saison régulière :	11 septembre 18 septembre 25 septembre
	Réserve :	2 octobre
	¼ finale :	8 et 9 octobre
	½ finale :	15 et 16 octobre
	Finale :	22 et 23 octobre

Conditions prioritaires d'engagement: annexe 1.04 des RGES

- 50 licences minimum
- Dont 15 jeunes

❖ Une étude plus approfondie nous oblige à ne pas retenir les équipes de Compiègne et Reims

Dossier d'engagement

- Ils seront envoyés dans la semaine
- Devront être envoyés au **siège fédéral** 41 rue de Fécamp 75012 Paris
- **Date limite de retour des dossiers d'engagements : 28 juillet impérativement**

Le dossier doit être complet y compris les chèques.

Passé le 28 juillet, les équipes dont le dossier ne sera pas parvenu au siège fédéral ne seront pas retenues et la CNSB proposera les places ainsi libérées aux équipes repêchées.

Poules ainsi que le calendrier Nationale 2 sont en pièce jointe

Le calendrier ci-joint renseigne sur les codes et les home team. Gardez-les précieusement

RAPPEL DES REGLES DE LA COMPETITION NATIONALE 2

Saison régulière

Rencontres en 7 IN
Merci Rules à partir de la 5^{ème} manche (10 points d'écart)
Tie Break si égalité.

Le 1^{er} nommé est le terrain d'accueil.

Horaires

1er match dimanche 11:00
2^{ème} match : dimanche – en suivant

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

1/4 finales :

au meilleur des 3 matches
poule contre poule – matches croisés
chez le mieux classé

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur
3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00
3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

1/2 finales

au meilleur des 3 matches
chez le mieux classé des 1/4 de finales (W/W+L)
si égalité tirage au sort pour le terrain d'accueil

Home team

1^{er} match : club recevant

2^{ème} match : club visiteur
3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00
3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

CONSIGNES DE COMMUNICATION

COMMUNICATION DES RESULTATS

art 24.3 des RGES
Le score doit être communiqué à la CNSB
aussitôt après CHAQUE rencontre
à Jean-Marie MEURANT
par SMS **au 06 09 26 45 81**
Par le club recevant
Annexe 2 des RGES : 160€ de pénalité financière en cas de manquement.

FEUILLES DE MATCH et les IROSTERS DES 2 EQUIPES

Art 23.05.03 – 24.01.01.01 des RGES
Scanner les feuilles de match et les Irosters des **2** équipes
à Jean-Marie MEURANT
jm.meurant@sfr.fr
à Christine Frey
christine.frey33@gmail.com
dans la soirée
par le club recevant

FEUILLES DE SCORAGE

Art 23.02.03 – 24.02 des RGES
Scanner les feuilles de scorage
à Jean-Marie MEURANT
jm.meurant@sfr.fr
à Christine Frey
christine.frey33@gmail.com
aux statisticiens
scan.cfss@ffbsc.org
en précisant sur l'envoi :
La division D1 – D2 – N1 – N2
La date et le nom des équipes
dans la soirée
par le club recevant

TRANSMISSION DES DOCUMENTS OFFICIELS [papier](#)

Les feuilles de scorage
art 23.02.03

doivent être envoyés au siège fédéral
41 rue de Fécamp 75012 Paris
dans les 48 heures par le club recevant



Les feuilles de match et les IRosters

Art 24.01.01.02

doivent être envoyés au siège fédéral **en AR**

par le club recevant

à la demande de la CNSB en cas de litige ou d'illisibilité des documents scannés

Tout refus entraînera des pénalités financières et sportives : art 24.01.01.03



Les documents scannés doivent être **lisibles**

Ils ne doivent pas être photographiés ou être dans des dossiers électroniques inaccessibles aux membres de la CNSB. Celle-ci demandera alors la transmission par la poste ce qui alourdira la procédure alors que l'objectif est de l'alléger et retardera d'autant l'homologation des rencontres.

Scanner INDIVIDUELLEMENT les irosters, les feuilles de matches et les feuilles de scorage EN PIECES JOINTES UNIQUEMENT. Avec la référence du document et les noms des équipes.

Challenge de France 2017

Candidature du club de Rouen : espace technique **clos** sur le terrain inexistant

Extrait du cahier des charges

L'organisateur doit mettre à la disposition 2 espaces techniques :

1.1. A l'hôtel

- Une salle pouvant accueillir 30 à 35 personnes.
 - ❖ Equipée d'une imprimante, d'un photocopieur (20/jour soit 100 sur 4 jours),
 - ❖ D'une connexion internet wifi.

1.2. Aux abords du terrain principal

- Un espace pouvant accueillir les scoreurs, statisticiens, commissaires techniques, photographes,
 - ❖ Equipé d'une imprimante,
 - ❖ Equipé d'une connexion internet

Le club de Rouen doit se mettre en conformité avec le cahier des charges.

La CNSB

Date :	1 ^{ER} AOÛT 2016
Lieu :	Réunion téléphonique
Horaires :	14 :00

Thème :	Homologations/ N2/Qualifications
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Homologations

DIVISION 1

31-juil	1/4 finale	MONTPELLIER	PARIS UC	D1113A	7 - 3	<i>3ème vs 6ème chez le mieux classé</i>	
		PARIS UC	MONTPELLIER	D1114A	3 - 8		
		Homologués					
		TOULOUSE	CLERMONT	D1116B	9 - 2	<i>4ème vs 5ème chez le mieux classé</i>	
	CLERMONT	TOULOUSE	D1117B	3 - 7			
	Homologués						
Maintien	SAVIGNY	CHARTRES		D1119	6 - 2	<i>7ème vs 8ème chez le moins bien classé</i>	
		CHARTRES		D1120	6 - 2		
	Homologués						
	07-août	1/2 finale	TOULOUSE	ROUEN	D1121		<i>1er vs Winner 1/4 B chez le Winner 1/4 B</i>
TOULOUSE			ROUEN	D1122			
MONTPELLIER			SENART	D1123		<i>2ème vs Winner 1/4 A chez le Winner 1/4 A</i>	
MONTPELLIER			SENART	D1124			
Maintien		CHARTRES	SAVIGNY		D1125		<i>chez le mieux classé</i>
		CHARTRES	SAVIGNY		D1126		
		<i>Match 5 (si nécessaire)</i>			D1127		
14-août	1/2 finale	ROUEN	TOULOUSE		D1128	<i>chez le 1er de la saison régulière</i>	
		<i>Match 4 (si nécessaire)</i>			D1129		
		<i>Match 5 (si nécessaire)</i>			D1130		
		SENART	MONTPELLIER		D1131	<i>chez le 2ème de la saison régulière</i>	
		<i>Match 4 (si nécessaire)</i>			D1132		
		<i>Match 5 (si nécessaire)</i>			D1133		

Avertissement au club de Savigny

Le rapport d'arbitrage souligne que les rencontres de la phase de maintien se sont déroulées sur un terrain :

- Non tondu
- Non tracé
- Sans cadre de frappe
- Sans vestiaire

Extrait des RGEs Baseball

ARTICLE 18 : DES TERRAINS

- 18.03.02 Les portions non synthétiques des terrains doivent obligatoirement avoir été tondues avant toute rencontre officielle.
- 18.04.01 Les terrains doivent être obligatoirement tracés suivant l'article 1.04 ou à l'article 2.01 de la nouvelle version des règles officielles de baseball éditées par la fédération par le club recevant ou par l'organisateur de la ou des rencontres.
- 18.04.02 Le responsable du traçage du terrain doit avoir terminé le traçage de la surface de jeu, l'installation des bases et plaques, une heure avant le début de la rencontre ; et 10 minutes entre les rencontres, en cas de programme double ou de rencontres successives. Le terrain doit en outre être remis en état 10 minutes avant le début de la première rencontre.

Le club de Savigny étant l'équipe recevante, il est de sa responsabilité de s'assurer que l'accueil des deux équipes se fait sur un terrain correctement tondu et tracé.

Par respect pour :

- l'équipe accueillie
- les joueurs des 2 équipes
- l'enjeu des rencontres
- le jeu

La CNSB considère cet incident comme grave.

1/2 de finale

Au meilleur des 5 matches

1^{er} week-end :

6 et 7 août

chez les vainqueurs des ¼ finales

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00

2^{ème} match dimanche 11:00

Home team

Le club recevant

Le club d'accueil :

Fournit les balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

2^{ème} week-end :

13 et 14 août

chez les 1^{er} et 2^{ème} de la saison régulière

Horaires

3ème match samedi 16 :00

4ème match si nécessaire dimanche 11:00

5^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Home team

3^{er} match : club recevant

4^{ème} match : club recevant

5^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Le club d'accueil :

Balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

La CNSB

Date :	17 AOÛT 2016
Lieu :	Pineuilh
Horaires :	14 :00 – 16 :00

Thème :	Homologations- Pre-games
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Homologations

DIVISION 1

07-août	1/2 finale	TOULOUSE	ROUEN	D1121	1 - 13	<i>1er vs Winner 1/4 B</i>
		TOULOUSE	ROUEN	D1122	1 - 16	<i>chez le Winner 1/4 B</i>
		Homologués				
	Maintien	MONTPELLIER	SENART	D1123	14 - 9	<i>2ème vs Winner 1/4 A</i>
		MONTPELLIER	SENART	D1124	3 - 9	<i>chez le Winner 1/4 A</i>
		Homologués				
14-août	1/2 finale	CHARTRES	SAVIGNY	D1125	2 - 7	
		Amendes pour Savigny et Chartres : absence du nom de l'équipe				
		Homologués				
		ROUEN	TOULOUSE	D1128	5 - 4	<i>chez le 1er de la saison régulière</i>
		Homologués				
		SENART	MONTPELLIER	D1131	4 - 1	<i>chez le 2ème de la saison régulière</i>
SENART	MONTPELLIER	D1132	3 - 2			
Homologués						

Play-Off

Commissaire technique à Sénart : Gilbert LEJEUNE

21-août	Finale	SENART	ROUEN	D1134	
		SENART	ROUEN	D1135	
28-août	Finale	ROUEN	SENART	D1136	
				D1137	
		<i>Match 5 (si nécessaire)</i>		D1138	

FINALE

Au meilleur des 5 matches

1^{er} week-end :
20 et 21 août

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00

Home team

Le club recevant

Balles

Fournies par la FFBS

Le club d'accueil :

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Scanne tous les documents

Le scoreur

est nommé par la CFSS

2^{ème} week-end :
27 et 28 août

Horaires

3ème match samedi 16 :00
4ème match si nécessaire dimanche 11:00
5^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Home team

3^{er} match : club recevant
4^{ème} match : club recevant
5^{ème} match si nécessaire : **le 1^{er} de la saison régulière**

Le club d'accueil :

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Scanne tous les documents

Balles

Fournies par la FFBS

Le scoreur

est nommé par la CFSS

En annexe de ce PV, les consignes de la CNSB.

Play-Down

DIVISION 1

09-oct	Barrage	Match 1	CHARTRES	D1139
		Match 2	CHARTRES	D1140
16-oct	Barrage	CHARTRES		D1141
		Match 4 (si nécessaire)		D1142
		Match 5 (si nécessaire)		D1143

Matches de Barrage

Au meilleur des 5 matches

1^{er} week-end :

8 et 9 octobre

chez le champion de D2

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00

2^{ème} match dimanche 11:00

Home team

Le club recevant

Le club d'accueil :

Fournit les balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

2^{ème} week-end :

15 et 16 octobre

chez le perdant des matches de maintien de la D1

Horaires

3^{ème} match samedi 16 :00

4^{ème} match si nécessaire dimanche 11:00

5^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Home team

3^{er} match : club recevant

4^{ème} match : club recevant

5^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Le club d'accueil :

Balles

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Scanne tous les documents

NATIONALE 1

Changement de calendrier des play down

Ermont- Montpellier 2	Date initiale : 18 septembre à 11 :00 Date du report : le 11 septembre
PUC 2 – Bon Encontre	Date initiale : 18 septembre à 11 :00 Date du report : le 11 septembre
Bon Encontre - Ermont	Date initiale : 11 septembre à 11 :00 Date du report : le 18 septembre
Montpellier 2 - PUC 2	Date initiale : 11 septembre à 11 :00 Date du report : le 18 septembre

11-sept	Play down	Bon Enc	Ermont	N1376	
		Ermont	Bon Enc	N1377	
		Montp 2	PUC 2	N1378	
		PUC 2	Montp 2	N1379	
		Strasbourg	Valencien	N1380	
		Valencienn	Strasbou	N1381	
		Ronchin	Vauréal	N1382	
		Vauréal	Ronchin	N1383	
18-sept	Play down	PUC 2	Bon Enc	N1384	
		Bon Enc	PUC 2	N1385	
		Ermont	Montp 2	N1386	
		Montp 2	Ermont	N1387	
		Vauréal	Strasbou	N1388	
		Strasbourg	Vauréal	N1389	
		Valencienn	Thiais	N1390	
		Thiais	Valencien	N1391	

Ces calendriers donnent les codes de matches. Gardez- les précieusement pour la fin du championnat

Classement des équipes en play down

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la saison régulière ne se rencontrent plus lors de la phase de maintien mais gardent le bénéfice de leurs victoires/défaites des matches joués entre eux.

Mise à jour
du 17/08/2016

Nationale 1 Play Down poule 1	Total	G	P	Classement
STRASBOURG	0	0	0	#DIV/0!
THIAIS	6	3	3	500
VAUREAL	4	2	2	500
VALENCIENNES	4	2	2	500
RONCHIN	6	3	3	500

Nationale 1 Play Down poule 2	Total	G	P	Classement
ERMONT	0	0	0	#DIV/0!
PUC 2	0	0	0	#DIV/0!
BON ENCONTRE	6	4	2	667
MONTPELLIER 2	6	2	4	333

La CNSB

Date :	02 septembre 2016
Lieu :	Sénart
Horaires :	9 :30– 12 :00

Thème :	Qualifications – D1 – N1 – D2 – N2 – Pièce jointe : calendrier N2
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Qualifications

Les dossiers des joueurs avec les certificats médicaux ont été transmis, ce jour à la Commission Fédérale Juridique.

Clifford HEBERDEN est autorisé à jouer par dérogation en tant que lanceur pour les play-off de National 1 avec l'équipe de Sénart 2.

Valentin DURIER est autorisé à jouer par dérogation en tant que lanceur pour les play-off de National 1 avec l'équipe de Rouen 2.

Esteban PRIOUL est autorisé à jouer par dérogation en tant que lanceur pour les play-off de National 1 avec l'équipe de Rouen 2.

Bastien LEVEQUE n'est pas autorisé à jouer avec l'équipe de Méziou

Homologations

DIVISION 1

Finale	SENART	ROUEN	D1134	4 - 6
	SENART	ROUEN	D1135	8 - 7
Finale	ROUEN	SENART	D1136	5 - 1
	ROUEN	SENART	D1137	6 - 1
Homologués				

ROUEN est Champion de France Division 1 – 2016

SENART est Vice-Champion de France Division 1 – 2013

DIVISION 1

**Meilleur lanceur W/W+L de la saison régulière
Owen OZANICH - ROUEN**

**Meilleur lanceur ERA de la saison régulière
Owen OZANICH - ROUEN**

**Meilleur batteur de la saison régulière
Larry INFANTE – ROUEN**

**MVP des 5 matches de la finale
Oscar COMBE - ROUEN**

Coupes d'Europe 2017

ROUEN est qualifié pour la Champions Cup

SENART est qualifié pour la CEB Cup

DIVISION 2

Le club d'Eysines a communiqué son intention de ne pas participer aux phases finales de la Division 2.

Les chèques caution sont encaissés.

Art 19.09 des RGES : L'équipe d'Eysines est rétrogradée dans la division immédiatement inférieure soit la Nationale 1

11-sept	1/2 finale	EYSINES	MONTIGNY	D2184	0-9
		EYSINES	MONTIGNY	D2185	0-9
		ST JUST-ST RAMBERT	LA ROCHELLE	D2186	
		ST JUST-ST RAMBERT	LA ROCHELLE	D2187	
18-sept	1/2 finale	MONTIGNY	EYSINES	D2188	9-0
		<i>Match 4 (si nécessaire)</i>		D2189	
		<i>Match 5 (si nécessaire)</i>		D2190	
		LA ROCHELLE	ST JUST-ST RAMBERT	D2191	
		<i>Match 4 (si nécessaire)</i>		D2192	
		<i>Match 5 (si nécessaire)</i>		D2193	

NATIONALE 1

VAUREAL	ROUEN 2	N1340 N1341	1 - 21 7 - 19	
Homologués				

Play-Down

Ces calendriers donnent les codes de matches. Gardez-les précieusement pour la fin du championnat

Prière de bien vouloir tenir compte du calendrier officiel publié par la CNSB

		POULE A			POULE B		
		VAUREAL THIAIS VALENCIENNES RONCHIN STRASBOURG			BON ENCONTRE MONTPELLIER 2 ERMONT PUC2		
		Journée	Recevant	Visiteur	Code	Score	Commentaire
11-sept	Play down	Bon Encontr	Ermont	N1376			
		Ermont	Bon Enc	N1377			
		Montp 2	PUC 2	N1378			
		PUC 2	Montp 2	N1379			
		Strasbourg	Valencien	N1380			
		Valenciennes	Strasbourg	N1381			
		Ronchin	Vauréal	N1382			
18-sept	Play down	Vauréal	Ronchin	N1383			
		PUC 2	Bon Encont	N1384			
		Bon Encontr	PUC 2	N1385			
		Ermont	Montp 2	N1386			
		Montp 2	Ermont	N1387			
		Vauréal	Strasbourg	N1388			
		Strasbourg	Vauréal	N1389			
25-sept	Play down	Valenciennes	Thiais	N1390			
		Thiais	Valenciennes	N1391			
		Ermont	PUC 2	N1392			
		PUC 2	Ermont	N1393			
		Strasbourg	Ronchin	N1394			
2 octobre	Play down	Ronchin	Strasbourg	N1395			
		Thiais	Vauréal	N1396			
		Vauréal	Thiais	N1397			
	Play down	Strasbourg	Thiais	N1398			
		Thiais	Strasbourg	N1399			
		Ronchin	Valenciennes	N1400			
		Valenciennes	Ronchin	N1401			

NATIONALE 2

Tous les dossiers d'engagements ont été
Le club de la Rochelle a décliné sa participation à la Nationale 2.
Le club de **Beaucaire** évoluera en nationale 2.

Les clubs ayant des difficultés avec l'arbitrage et le scoring doivent se rapprocher de la **CNAB et de la CFSS**.

RECOMMANDATION de la CFSS

Les ligues doivent être attentives à organiser des stages de SR1 pour permettre à leurs clubs de participer plus facilement aux compétitions nationales

Le calendrier modifié de la Nationale 2 est en pièce jointe

[Le calendrier ci-joint renseigne sur les codes et les home team. Gardez-les précieusement](#)

RAPPEL DES REGLES DE LA COMPETITION NATIONALE 2

Saison régulière

Rencontres en **7 IN**
Merci Rules à partir de la 5^{ème} manche (10 points d'écart)
Tie Break si égalité.

Le 1^{er} nommé est le terrain d'accueil.

Horaires

1^{er} match dimanche 11:00
2^{ème} match : dimanche – en suivant

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé **SR1 minimum**
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

1/4 finales :

au meilleur des 3 matches
poule contre poule – matches croisés
chez le mieux classé

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur
3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00
3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé **SR1 minimum**
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

1/2 finales

au meilleur des 3 matches
chez le mieux classé des 1/4 de finales (W/W+L)
si égalité tirage au sort pour le terrain d'accueil

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur
3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00
3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé **SR1 minimum**
Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

CONSIGNES DE COMMUNICATION

COMMUNICATION DES RESULTATS

art 24.3 des RGES
Le score doit être communiqué à la CNSB
aussitôt après CHAQUE rencontre
à Jean-Marie MEURANT
par SMS **au 06 09 26 45 81**
Par le club recevant

Annexe 2 des RGES : 160€ de pénalité financière en cas de manquement.

FEUILLES DE MATCH et les IROSTERS DES 2 EQUIPES

Art 23.05.03 – 24.01.01.01 des RGES
Scanner les feuilles de match et les Irosters des **2** équipes
à Jean-Marie MEURANT
jm.meurant@sfr.fr
à Christine Frey
christine.frey33@gmail.com
dans la soirée
par le club recevant

FEUILLES DE SCORAGE

Art 23.02.03 – 24.02 des RGES
Scanner les feuilles de scorage

à Jean-Marie MEURANT
jm.meurant@sfr.fr
à Christine Frey
christine.frey33@gmail.com
aux statisticiens
scan.cfss@ffbsc.org
en précisant sur l'envoi :
La division D1 – D2 – N1 – N2
La date et le nom des équipes
dans la soirée
par le club recevant

TRANSMISSION DES DOCUMENTS OFFICIELS [papier](#)

Les feuilles de scorage
art 23.02.03
doivent être envoyés au siège fédéral
41 rue de Fécamp 75012 Paris
dans les 48 heures par le club recevant



Les feuilles de match et les IRosters
Art 24.01.01.02
doivent être envoyés au siège fédéral **en AR**
par le club recevant
à la demande de la CNSB en cas de litige ou d'illisibilité des documents scannés
Tout refus entraînera des pénalités financières et sportives : art 24.01.01.03



Les documents scannés doivent être **lisibles**
Ils ne doivent pas être photographiés ou être dans des dossiers électroniques inaccessibles aux membres de la CNSB. Celle-ci demandera alors la transmission par la poste ce qui alourdira la procédure alors que l'objectif est de l'alléger et retardera d'autant l'homologation des rencontres.

**Scanner INDIVIDUELLEMENT les irosters, les feuilles de matches et les feuilles de scorage EN
PIECES JOINTES UNIQUEMENT. Avec la référence du document et les noms des équipes.**

La CNSB

Date :	05 septembre 2016
Lieu :	Téléphonique
Horaires :	18 :00

Thème :	Calendrier N1 Play down
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

NATIONALE 1

Play-Down

PLAY DOWN						
POULE A				POULE B		
VAUREAL THIAIS VALENCIENNES RONCHIN STRASBOURG				BON ENCONTRE MONTPELLIER 2 ERMONT PUC2		
Journée	Recevant	Visiteur	Code	Score	Commentaire	
11-sept	Play down	Ermont	Montp 2	N1376		
		Montp 2	Ermont	N1377		
		PUC 2	Bon Enc	N1378		
		Bon Enc	PUC 2	N1379		
		Strasbourg	Valencien	N1380		
		Valencienn	Strasbou	N1381		
		Ronchin	Vauréal	N1382		
18-sept	Play down	Vauréal	Ronchin	N1383		
		Montp 2	PUC 2	N1384		
		PUC 2	Montp 2	N1385		
		Bon Enc	Ermont	N1386		
		Ermont	Bon Enc	N1387		
		Vauréal	Strasbou	N1388		
		Strasbourg	Vauréal	N1389		
25-sept	Play down	Valencienn	Thiais	N1390		
		Thiais	Valencien	N1391		
		PUC 2	Ermont	N1392		
		Ermont	PUC 2	N1393		
		Strasbourg	Ronchin	N1394		
02-oct	Play down	Ronchin	Strasbou	N1395		
		Vauréal	Thiais	N1396		
		Thiais	Vauréal	N1397		
		Thiais	Strasbou	N1398		
		Strasbourg	Thiais	N1399		
		Valencienn	Ronchin	N1400		
		Ronchin	Valencien	N1401		

La CNSB

Date :	14 septembre 2016
Lieu :	Par téléphone
Horaires :	

Thème :	Qualifications – N1 – D2 – N2 –
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Qualifications

Jules HABIB PUC 2 est autorisé à jouer en phase finale.

Sanctions

Expulsion : Geoffrey MOSCHETTI, club de Vallée de Gapeau, licence 18619

Reports

Chartres - Bréal Date initiale : 18 septembre à 11 :00
Date du report : le 02 octobre

Horaires

Metz – Sénart Date du match : 17 septembre
Horaire initial : 16 :00
Horaire proposés : 15 :00

Homologations

DIVISION 2

11-sept	1/2 finale	EYSINES	MONTIGNY	D2184	0- 9	
		EYSINES	MONTIGNY	D2185	0 - 9	
Homologués						
		ST JUST-ST RAMBERT	LA ROCHELLE	D2186	15 - 7	
		ST JUST-ST RAMBERT	LA ROCHELLE	D2187	23 - 14	
Homologués						

NATIONALE 1

11-sept	1/4 finale	Rouen 2	Evry	N1352	4 - 0	<i>1er poule A vs 2è poule B chez le 1er de sa poule</i>	
		Evry	Rouen 2	N1353	4 - 14		
		Amende pour Evry: absence du nom de l'équipe					
		Homologués					
		St Lô	Dunkerque	N1355	3 - 2	<i>1er poule B vs 2è poule A chez le 1er de sa poule</i>	
		Dunkerque	St Lô	N1356	1 - 11		
		Homologués					
		Metz	Nice	N1358	8 - 7	<i>1er poule C vs 2è poule D chez le 1er de sa poule</i>	
		Nice	Metz	N1359	3 - 5		
		Homologués					
		St Aubin	Sénart 2	N1361	6 - 3	<i>1er poule D vs 2è poule C chez le 1er de sa poule</i>	
		Sénart 2	St Aubin	N1362	3 - 2		
		Sénart 2	St Aubin	N1363	10 - 7		
		Homologués					

18 septembre : demi-finales

1/2 finale	ROUEN 2	ST LO	N1364		
	ST LÔ	ROUEN 2	N1365		
	Match 3	(si néc.)	N1366		Tirage au sort par l'arbitre
	METZ	SENART 2	N1367		
	SENART 2	METZ	N1368		
	Match 3	(si néc.)	N1369		

11-sept	Play down	Ermont	Montp 2	376 N1	7 - 8		
		Montp 2	Ermont	N1377	2 - 1		
		Absence de Iroster - amende x 2 pour Evry : absence de code					
		Homologués					
		PUC 2	Bon Enc	N1378	12 - 2		
		Bon Enc	PUC 2	N1379	4 - 3		
		Homologués					
		Strasbourg	Valencien	N1380	3 - 12		
		Valencienn	Strasbou	N1381	17 - 7		
		Homologués					
		Ronchin	Vauréal	N1382	8 - 4		
		Vauréal	Ronchin	N1383	9 - 14		

NATIONALE 2

Ces calendriers donnent les codes de matches. Gardez-les précieusement jusqu'à la fin du championnat



Quelques rappels :

Les feuilles de match doivent être complètes.

Les prénoms doivent être écrits en **entier**

Les noms de chaque équipe doivent être indiqués **dans la case correspondante**

Les codes sont obligatoires : voir ce qu'il y a écrit en rouge ci-dessus

TOUS les documents des matches doivent être scannés à JM MEURANT et C. FREY

Voir encadré ci-dessous : nous rappelons que faute de documents, une défaite par pénalité sera enregistrée et une amende de **250€** par feuille est appliquée.

Date	Journée	Recevant	Visiteur	Code	Score	Commentaire	
11-sept	J 1	BRON	BEZIERS	N2402	4 - 13		
		BEZIERS	BRON	N2403	12 - 2		
		Homologués					
		Amendes pour Bron : absence du nom de l'équipe x2 - Pour Béziers x1 nom de l'équipe					
		GAPEAU	MEYZIEU	N2404			
		MEYZIEU	GAPEAU	N2405			
En attente des documents							
Expulsion : G. Moeschetti							

Recevant	Visiteur	Code	Score	Commentaire
GIF SUR YVETTE	CHARTRES 2	N2406		
CHARTRES 2	GIF SUR YVETTE	N2407		
En attente des documents				
BREAL	NANTES	N2408		
NANTES	BREAL	N2409		
En attente des documents				

Recevant	Visiteur	Code	Score	Commentaire
LES ANDELYS	ARGANCY	N2410	18 - 1	
ARGANCY	LES ANDELYS	N2411	7 - 20	
Homologués				
SENART 3	PATRIOTS	N2412	12 - 5	
PATRIOTS	SENART 3	N2413	8 - 18	
Homologués				
Amende pour Patriots x2 : absence du E-Prénoms en entier				

Recevant	Visiteur	Code	Score	Commentaire
BEUCAIRE	MONTIGNY 2	N2414	7 - 3	
MONTIGNY 2	BEUCAIRE	N2415	16 - 13	
Homologués				
Amendes pour les 2 équipes : absence du nom de l'équipe - absence de code x2				
TOULOUSE 2	BRIVE	N2416	10 - 0	
BRIVE	TOULOUSE 2	N2417	0 - 7	défaite par pénalité
Homologués				

Courrier :

La CNSB s'interroge sur l'accès au IRoster qu' a eu le manager d'une équipe
Le Iroster est un document officiel accessible EXCLUSIVEMENT AUX ARBITRES.

Saison régulière

Rencontres en **7 IN**
 Merci Rules à partir de la **5^{ème}** manche (10 points d'écart)
 Tie Break si égalité.

Le 1^{er} nommé est le terrain d'accueil.

Horaires

1^{er} match dimanche 11:00
 2^{ème} match : dimanche – en suivant

Home team

1^{er} match : club recevant
 2^{ème} match : club visiteur

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé **SR1 minimum**

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

1/4 finales :

au meilleur des 3 matches
poule contre poule – matches croisés
chez le mieux classé

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur
3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00
3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé **SR1 minimum**

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

1/2 finales

au meilleur des 3 matches
chez le mieux classé des 1/4 de finales (W/W+L)
si égalité tirage au sort pour le terrain d'accueil

Home team

1^{er} match : club recevant
2^{ème} match : club visiteur
3^{ème} match si nécessaire : tirage au sort par l'arbitre sur le terrain

Horaires

1^{er} match samedi 16 :00
2^{ème} match dimanche 11:00
3^{ème} match si nécessaire : dimanche – en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé **SR1 minimum**

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

CONSIGNES DE COMMUNICATION

COMMUNICATION DES RESULTATS

art 24.3 des RGES

Le score doit être communiqué à la CNSB

aussitôt après CHAQUE rencontre

à Jean-Marie MEURANT

par SMS **au 06 09 26 45 81**

Par le club recevant

Annexe 2 des RGES : 160€ de pénalité financière en cas de manquement.

FEUILLES DE MATCH et les IROSTERS DES 2 EQUIPES

Art 23.05.03 – 24.01.01.01 des RGES

Scanner les feuilles de match et les Irosters des 2 équipes

à Jean-Marie MEURANT

jm.meurant@sfr.fr

à Christine Frey

christine.frey33@gmail.com

dans la soirée

par le club recevant

FEUILLES DE SCORAGE

Art 23.02.03 – 24.02 des RGES

Scanner les feuilles de scorage

à Jean-Marie MEURANT

jm.meurant@sfr.fr

à Christine Frey

christine.frey33@gmail.com

aux statisticiens

scan_cfss@ffbsc.org

en précisant sur l'envoi :

La division D1 – D2 – N1 – N2

La date et le nom des équipes

dans la soirée

par le club recevant

TRANSMISSION DES DOCUMENTS OFFICIELS [papier](#)

Les feuilles de scorage

art 23.02.03

doivent être envoyés au siège fédéral

41 rue de Fécamp 75012 Paris

dans les 48 heures par le club recevant



Les feuilles de match et les IRosters

Art 24.01.01.02

doivent être envoyés au siège fédéral **en AR**

par le club recevant

à la demande de la CNSB en cas de litige ou d'illisibilité des documents scannés

Tout refus entraînera des pénalités financières et sportives : art 24.01.01.03



Les documents scannés doivent être **lisibles**

Ils ne doivent pas être photographiés ou être dans des dossiers électroniques inaccessibles aux membres de la CNSB. Celle-ci demandera alors la transmission par la poste ce qui alourdira la procédure alors que l'objectif est de l'alléger et retardera d'autant l'homologation des rencontres.

Scanner INDIVIDUELLEMENT les irosters, les feuilles de matches et les feuilles de scorage EN PIECES JOINTES UNIQUEMENT. Avec la référence du document et les noms des équipes.

Date :	22 septembre 2016
Lieu :	Etauliers
Horaires :	14h – 19 h

Thème :	Qualifications – N1 – D2 – N2 –
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Qualification

Après consultation de la CFJ, la CNSB autorise Jean-Pascal FURET à jouer les phases finales avec le club de St Lô.

Sanctions

Expulsion : Pierre BRELLE-ANDRADE, équipe de Sénart 2, licence 10546
Une commission de discipline est demandée : sa licence est suspendue.

Reports

Rouen 2 – St Lô
St Lô – Rouen 2 Date initiale : 18 septembre **Rain out**
Date du report : **25 septembre**

- 1) L'équipe home team – **St Lô** - a été tirée au sort au siège fédéral (vidéo)
- 2) Les 2 équipes ont atteint le nombre d'IP par les lanceurs étrangers.

Finale N1 Date initiale : 24 et 25 septembre
Date du report : **1^{er} et 2 octobre**
Lieu à déterminer

Horaires

**Dorénavant,
et jusqu'à la fin de la saison 2016,
toutes les rencontres des phases finales N1 – N2 se jouant le samedi
commenceront à **15 heures** ;
le soleil se couchant plus tôt.**

Homologations

DIVISION 2

18-sept	1/2 finale	MONTIGNY	EYSINES	D2188	9 - 0	
		Homologués				
		LA ROCHELLE	ST JUST-ST RAMBERT	D2191	8 - 18	
		Homologués				

A venir :

25-sept	Finale	ST JUST-ST RAMBERT	MONTIGNY	D2194
		ST JUST-ST RAMBERT	MONTIGNY	D2195
02-oct	Finale	MONTIGNY	ST JUST-ST RAMBERT	D2196

		Match 4 (si nécessaire)		D2197
		Match 5 (si nécessaire)		D2198

NATIONALE 1

18-sept	1/2 finale	ST LÔ	ROUEN 2	N1364	Rain out	reporté le 25 septembre Les IP des lanceurs étrangers sont atteintes pour les 2 équipes	
		ST LÔ	ROUEN 2	N1365	3 - 2		
		ROUEN 2	ST LO	N1366	5 - 4		
		Homologués					
		Amendes pour les 2 équipes x2 : absence des noms des équipes					
		METZ	SENART 2	N1367	3 - 1		
		SENART 2	METZ	N1368	14 - 3		
		METZ	SENART 2	N1369	7 - 6		
		Homologués					
		Expulsion : Pierre Brelle, Sénart 2 licence 10546					

A venir :

25-sept	Finale	METZ		N1373	Reportée les 1er et 2 octobre Lieu à déterminer tirage au sort pour désigner le HT
		Match 2		N1374	
		Match 3 (si néc.)		N1375	

ANNULATION

La petite finale N1 est annulée

Play down :

18-sept	Play down	Montp 2	PUC 2	N1384	6 - 5		
		PUC 2	Montp 2	N1385	5 - 16		
		Amende pour Montpellier (nom de l'équipe) Absence du Iroster du PUC 2					
		Homologués					
		Bon Enc	Ermont	N1386	12 - 1		
		Ermont	Bon Enc	N1387	1 - 2		
		Homologués					
		Vauréal	Strasbou	N1388	14 - 2		
		Strasbourg	Vauréal	N1389	6 - 10		
		Homologués					
Vauréal : Amende 9 joueurs présents - le Irsoter n'a pas été rayé par l'arbitre							
Valencienn	Thiais	N1390	9 - 4				
Thiais	Valencien	N1391	5 - 10				
Homologués							

Mise à jour
du 20/09/2016

Nationale 1 Play Down poule 1	Total	G	P	Classement
VALENCIENNES	8	6	2	750
RONCHIN	8	5	3	625
VAUREAL	8	4	4	500
THIAIS	8	3	5	375
STRASBOURG	4	0	4	0
Nationale 1 Play Down poule 2	Total	G	P	Classement
ERMONT	4	0	4	0
BON ENCONTRE	10	6	4	600
MONTPELLIER 2	10	6	4	600
PUC 2	4	2	2	500

NATIONALE 2



Un seul rappel ne suffit pas
Aussi :
TOUS les documents des matches doivent être scannés à JM MEURANT et C. FREY
jm.meurant@sfr.fr et christine.frey33@gmail.com
dès le dimanche soir.
TOUS les documents signifient
Les 2 feuilles de match
Les 4 feuilles de scorage
Les 2 Irosters

Les feuilles de match doivent être entièrement remplies :
par les managers de chaque équipe.
Les renseignements obligatoires sont :
le nom de chaque équipe dans la case adéquate,
les prénoms en entier,
le code du match dans la case correspondante
Les codes sont inscrits dans les calendriers qui ont été envoyés à tous.
A charge pour les personnes qui ont reçu ces calendriers de les communiquer aux
intervenants sur le terrain.
**Ce n'est pas le dimanche matin qu'il faut s'inquiéter du code et téléphoner en
catastrophe à la CNSB.**

11-sept	J1	GAPEAU	MEYZIEU	N2404	21 - 11	
		MEYZIEU	GAPEAU	N2405	17 - 16	
Homologués						
Expulsion : G. Moeschetti- Prénoms en entier						

J 1	GIF SUR YVETTE	CHARTRES 2	N2406		
	CHARTRES 2	GIF SUR YVETTE	N2407		
	En attente des documents - Amende hors délai				
	avons reçu les feuilles de scorage :-absence des Iroster et feuil. de match				
	BREAL	NANTES	N2408	3 - 1	
	NANTES	BREAL	N2409	4 - 14	
Homologués					
2è match : Amendes pour les 2 équipes : absence du nom de l'équipe					

18 septembre :

J 2	MEYZIEU	BEZIERS	N2418	2 - 21	
	BEZIERS	MEYZIEU	N2419	15 - 0	
	Homologués				
	BRON	GAPEAU	N2420		
	GAPEAU	BRON	N2421		
En attente des documents					

J 2	NANTES	GIF SUR YVETTE	N2422	2 - 15	
	GIF SUR YVETTE	NANTES	N2423	13 - 3	
	Homologués				
	Amende Nantes : feuil de match non officielles - Gif nom de l'équipe 2è match				
	CHARTRES 2	BREAL	N2424		
	BREAL	CHARTRES 2	N2425		
En attente des documents					

ARGANCY	SENART 3	N2426	13 - 25	
SENART 3	ARGANCY	N2427	19 - 9	
Homologués				
PATRIOTS	LES ANDELYS	N2428		
LES ANDELYS	PATRIOTS	N2429		
En attente d'une consultation plénière de la CNSB				

BRIVE	BEUCAIRE	N2430	11 - 10	
BEUCAIRE	BRIVE	N2431	17 - 5	
Homologués				
MONTIGNY 2	TOULOUSE 2	N2432	19 - 17	
TOULOUSE 2	MONTIGNY 2	N2433	22 - 18	
Homologués				

Date :	26 septembre 2016
Lieu :	Par téléphone
Horaires :	9h – 19 h

Thème :	– N1 – D2 – N2 –
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

Sanctions

- 1) **Avertissement** : Carlos JIMINIAN, équipe de St Lô, licence 23252
- 2) **Avertissement** : Mickaël CERDA, équipe de Rouen 2, licence 17995
- 3) **Avertissement** : Danny SCALABRINI, équipe de Roue 2, licence 71912
- 4) **Avertissement** : Victor DOS SANTOS, équipe de St Lô, licence 99251

L'équipe de Rouen 2 a une amende de 200€ pour le cumul de 3 avertissements (règlement disciplinaire Annexe 1)

Reports

Puc 2 - Ermont Date initiale : 25 septembre **Rain out**
Ermont – PUC 2 Date du report : **9 octobre**

Rappel - Horaires

Dorénavant,
et jusqu'à la fin de la saison 2016,
toutes les rencontres des phases finales N1 – N2 se jouant le samedi
commenceront à **15 heures** ;
le soleil se couchant plus tôt.

Homologations

DIVISION 2

25-sept	Finale	ST JUST-ST RAMBERT	MONTIGNY	D2194	6 - 7	<i>chez le moins bien classé en saison régulière</i>
		ST JUST-ST RAMBERT	MONTIGNY	D2195	11 - 10	
Homologués						

A venir :

02-oct	Finale	MONTIGNY	ST JUST-ST RAMBERT	D2196	<i>chez le mieux classé en saison régulière</i>
		MONTIGNY	ST JUST-ST RAMBERT	D2197	
		<i>Match 5 (si nécessaire)</i>		D2198	

Commissaire technique : Paul N'GUYEN

Lieu : Montigny

Horaires : samedi à **16 :00** – dimanche : 11 :00 puis en suivant
L'équipe recevante de la 5^e rencontre sera Montigny. si nécessaire.

09-oct	Barrage	Match 1	CHARTRES	D1139	9 - 0	Forfait de Chartres
		Match 2	CHARTRES	D1140	9 - 0	
16-oct	Barrage	CHARTRES		D1141	0 - 9	50% de la caution sera encaissée
		Match 4 (si nécessaire)		D1142		
		Match 5 (si nécessaire)		D1143		

NATIONALE 1

ST LÔ	ROUEN 2	N1364	3 - 5
Homologués			
4 avertissements			

TIE break : Il n'y a pas de choix des coureurs sur base lors du tie break.

- En 2^{ème} base : l'avant-dernier frappeur
- En 1^{ère} base : le dernier frappeur
- A la frappe : l'attaquant qui suit

Avertissements

- 1) **Avertissement** : Carlos JIMINIAN, équipe de St Lô, licence 23252
- 2) **Avertissement** : Mickaël CERDA, équipe de Rouen 2, licence 17995
- 3) **Avertissement** : Danny SCALABRINI, équipe de Roue 2, licence 71912
- 4) **Avertissement** : Victor DOS SANTOS, équipe de St Lô, licence 99251

A venir :

Finale	ROUEN 2	METZ	N1373	
	METZ	ROUEN 2	N1374	
			N1375	

Commissaire technique :

Lieu : Rouen

Horaires : samedi à 15 :00 – dimanche : 11 :00 puis en suivant

L'équipe recevante de la 3^è rencontre si nécessaire sera tirée au sort par le CT ou l'arbitre en chef.

Play down :

25-sept	Play down	PUC 2	Ermont	N1392	rain out	Reporté le 9 octobre	
		Ermont	PUC 2	N1393	rain out		
		Strasbourg	Ronchin	N1394	5 - 13		
		Ronchin	Strasbou	N1395	8 - 0		
		Homologués					
		Vauréal	Thiais	N1396	8 - 11		
		Thiais	Vauréal	N1397	6 - 11		
		Homologués					

A venir :

02-oct	Play down	Thiais	Strasbou	N1398	
		Strasbourg	Thiais	N1399	
		Valencienn	Ronchin	N1400	
		Ronchin	Valencien	N1401	

Classement provisoire :

Mise à jour
du 26/09/2016

Nationale 1 Play Down poule 1	Total	G	P	Classement
VALENCIENNES	8	6	2	750
RONCHIN	10	7	3	700
VAUREAL	10	5	5	500
THIAIS	10	4	6	400
STRASBOURG	6	0	6	0

Nationale 1 Play Down poule 2	Total	G	P	Classement
BON ENCONTRE	10	6	4	600
MONTPELLIER 2	10	6	4	600
PUC 2	4	2	2	500
ERMONT	4	0	4	0

NATIONALE 2

11 septembre

GIF SUR YVETTE	CHARTRES 2	N2406	11 - 0	
CHARTRES 2	GIF SUR YVETTE	N2407	12 - 10	
Homologués				
Amende hors délai				

18 septembre

PATRIOTS	LES ANDELYS	N2428	10 - 12	
LES ANDELYS	PATRIOTS	N2429	9 - 8	
Homologués				

25 septembre

MEYZIEU	BRON	N2434	2 - 16	
BRON	MEYZIEU	N2435	8 - 7	
Homologués				
Amende Meyzieu 2è match : absence de code-amendes x2 Bron : prénoms en entier				
GAPEAU	BEZIERS	N2436	15 - 25	
BEZIERS	GAPEAU	N2437	5 - 4	
Homologués				
Amende Béziers 2è match : absence de E				

NANTES	CHARTRES 2	N2438	14 - 16	
CHARTRES 2	NANTES	N2439	21 - 8	
Homologués				
GIF SUR YVETTE	BREAL	N2440	2 - 5	
BREAL	GIF SUR YVETTE	N2441	10 - 20	
Homologués				

ARGANCY	PATRIOTS	N2442	29 - 28	
PATRIOTS	ARGANCY	N2443	19 - 5	
Homologués				
Absence des 2 Irosters -				
LES ANDELYS	SENART 3	N2444	6 - 16	
SENART 3	LES ANDELYS	N2445	20 - 6	
Homologués				

*
-

MONTIGNY 2	BRIVE	N2446	12 - 2	
BRIVE	MONTIGNY 2	N2447	5 - 23	
Homologués				
TOULOUSE 2	BEUCAIRE	N2448	6 - 5	
BEUCAIRE	TOULOUSE 2	N2449	4 - 15	
Homologués				

A venir : Les certitudes :

8 et 9/10	1/4 finale	Béziers	Les Andelys	N2450
		Les Andelys	Béziers	N2451
		Tirage au sort		N2452
		1er poule 2	Montigny 2	N2453
		Montigny 2	1er poule 2	N2454
		Tirage au sort		N2455
		Sénart 3	Bron	N2456
		Bron	Sénart 3	N2457
		Tirage au sort		N2458
		Toulouse 2	2è poule 2	N2459
		2è poule 2	Toulouse2	N2460
		Tirage au sort		N2461

Date :	26 octobre 2016
Lieu :	Pineuilh
Horaires :	9h – 19 h

Thème :	Réunion des clubs - Saison 2016 – calendriers 2017 - bulletin de vœux - pré engagements
Participants :	JM Meurant – C. Frey
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

RENCONTRE DE LA CNSB AVEC LES CLUBS

**26 ET 27 NOVEMBRE 2016
PARIS**

Dans le cadre de la thématique 3
Vous trouverez les renseignements dans le document en annexe.

ORDRE DU JOUR

Bilan sur la saison 2016
Points forts – points faibles
Calendriers

La saison 2017
Les nouvelles formules

Arbitrage – Scorage
Les terrains

Résolution des difficultés rencontrées

Sanctions

- 1) Avertissement : Tom MAYER, Montigny, licence 31085
- 2) Expulsion : Thonny JADAS, licence 77838
- 3) Expulsion : Fransisco PEREZ, St Just St Rambert, Licence 98290
- 4) Expulsion : Loïc RETOUT, Sénart 3, licence 18086
- 5) Expulsion : Mickaël WARME, Sénart 3, licence 90693
- 6) Expulsion : Paco MAKDAD, Bréal s/ Monfort, licence 24978

L'équipe de St Just St Rambert a une amende de 500€ pour le cumul de 3 expulsions (règlement disciplinaire Annexe 1)

Homologations

DIVISION 2

Finale	MONTIGNY	ST JUST-ST RAMBERT	D2196	12 - 11
	MONTIGNY	ST JUST-ST RAMBERT	D2197	8 - 13
	MONTIGNY	ST JUST-ST RAMBERT	D2198	21 - 11
Homologués				

- 1 – Avertissement : Tom MAYEUX, Montigny, licence 31085
- 2 – Expulsion : Thony JADAS Montigny, licence 77838
- 3 – Expulsion : Fransisco PEREZ, St Just St Rambert, Licence 98290
- 4 - Expulsion : Loïc RETOUT, Sénart 3, licence 18086

MONTIGNY est Champion de France Division 2 – 2016

ST JUST ST RAMBERT est Vice-Champion de France Division 2 – 2016

DIVISION 2

Meilleur lanceur W/W+L de la saison régulière
Ryan JUAREZ - MONTIGNY

Meilleur lanceur ERA de la saison régulière
Lorian ANDRO – EQUIPE FEDERALE

Meilleur batteur de la saison régulière
Paul-André BODIN – LA ROCHELLE

MVP des 5 matches de la finale
Alexandre COUTON - MONTIGNY

NATIONALE 1

25-sept	Finale	ROUEN 2	METZ	N1373	10 - 0
		METZ	ROUEN 2	N1374	5 - 16
Homologués					

ROUEN 2 est Champion de France de National 1 – 2016

METZ est Vice-Champion de France de National 1 – 2016

NATIONAL 1

Meilleur lanceur W/W+L de la saison régulière
Nicolas DEJEAN – ST LÔ

Meilleur lanceur ERA de la saison régulière
Antoine RAULT – ST LÔ

Meilleur batteur de la saison régulière
Hugo BLONDEL– ROUEN 2

MVP des 5 matches de la finale
Guillaume HERICHARD – ROUEN 2

Play down :

PUC 2	Ermont	N1392	8 - 3	Reporté le 9 octobre
Ermont	PUC 2	N1393	5 - 7	
Homologués				

02-oct	Play down	Thiais	Strasbou	N1398	10 - 8	
		Strasbourg	Thiais	N1399	12 - 16	
		Homologués				
		Valencienn	Ronchin	N1400	3 - 1	
		Ronchin	Valencien	N1401	10 - 0	
		Homologués				

Classement :

Nationale 1 Play Down poule 1		Total	G	P	Classement
VALENCIENNES		10	7	3	700
RONCHIN		12	8	4	667
VAUREAL		10	5	5	500
THIAIS		12	6	6	500
STRASBOURG		8	0	8	0
Nationale 1 Play Down poule 2		Total	G	P	Classement
PUC 2		6	4	2	667
BON ENCONTRE		10	6	4	600
MONTPELLIER 2		10	6	4	600
ERMONT		6	0	6	0

NATIONALE 2

8 et 9/10	1/4 finale	Béziers	Les Andelys	N2450	5 - 0	
		Les Andelys	Béziers	N2451	1 - 11	
		Homologués				
		Bréal	Montigny 2	N2453	11 - 1	
		Montigny 2	Bréal	N2454	10 - 5	
		Bréal	Montigny 2	N2455	11 - 9	
		Homologués				
		Sénart 3	Bron	N2456	16 - 6	
		Bron	Sénart 3	N2457	15 - 7	
		Bron	Sénart 3	N2458	7 - 23	
		Homologués				
		Toulouse 2	Gif sur Y	N2459	4 - 5	
		Gif sur Y	Toulouse2	N2460	8 - 12	
		Gif sur Y	Toulouse2	N2461	11-10	
		Homologués				
15 et 16/10	1/2 finale	Béziers	Sénart 3	N2462	5 - 6	
		Sénart 3	Béziers	N2463	3 - 5	
		Sénart 3	Béziers	N2464	5 - 3	
		Homologués				
		Bréal	Gif sur Y	N2465	11 - 3	
		Gif sur Y	Bréal	N2466	11 - 6	

		Gif sur Y	Bréal	N2467	16 - 21
		Homologués			
22 et 23/10	Finale	Bréal	Sénart 3	N2468	5 - 4
		Sénart 3	Bréal	N2469	16 - 6
		Bréal	Sénart 3	N2470	5 - 2
		Homologués			

Expulsion : Loïc RETOUT, Sénart 3, licence 18086
 Expulsion : Mickaël WARME, Sénart 3, licence 90693
 Expulsion : Paco MAKDAD, Bréal s/ Monfort, licence 24978

BREAL s/ MONFORT est Champion de France de National 2 – 2016

SENART 3 est Vice-Champion de France de National 2 – 2016

NATIONAL 2

MVP des 5 matches de la finale
Benoit MORIN – Bréal s/ Monfor

ACCESSIONS

Art 6.04.01.02

DIVISION 1

Coupes d'Europe 2017

ROUEN est qualifié pour la European Champions Cup
 SENART est qualifié pour la CEB Cup

MONTIGNY accède à la Division 1

DIVISION 2

METZ – ST LÔ accèdent à la Division 2
 EVRY – DUNKERQUE – NICE- ST AUBIN pourraient être repêchés.

NATIONALE 1

BREAL – GIF SUR YVETTE – BEZIERS accèdent à la Nationale 1

RELEGATIONS

Art 6.04.01.02

DIVISION 1

CHARTRES évolue en Division 2

DIVISION 2

EYSINES évolue en National 1

NATIONALE 1

STRASBOURG - ERMONT descend en régional

REPECHAGE

STRASBOURG - ERMONT pourraient être repêchés en National 1

PRE-ENGAGEMENT DE LA SAISON 2017

Les formulaires de pré-engagement sont en annexe accompagnés

- des calendriers provisoires et
- du bulletin de vœux.

Les pré-engagements doivent être retournés :

**Le 15 novembre 2016
A la CNSB**

L'AGENDA DE LA CNSB

- 1) 30 novembre : réunion avec les commissions régionales sportives
- 2) 1er novembre : envoi des pré-engagements accompagnés des calendriers provisoires
- 3) 15 novembre : retour des pré-engagements et du bulletin de vœux
- 4) **26 et 27 novembre : Réunion avec les clubs**
- 5) Du 16 novembre au 15 décembre : élaboration des calendriers prévisionnels
- 6) 15 décembre : envoi des dossiers d'engagement
- 7) 15 décembre : envoi des calendriers prévisionnels
- 8) 30 décembre : retour des championnats régionaux
- 9) 10 janvier 2015 : retour des dossiers d'engagement
- 10) Du 11 janvier au 20 janvier : élaboration des calendriers définitifs
- 11) 21 janvier : envoi des calendriers au Ligues

Challenge de France

2017 : 25 – 26 – 27 – 28 mai

L'organisation est confiée au club de Rouen
Le terrain 2 est Montigny
Décision du Comité Directeur du 8 octobre
Sur le dossier complet déposé par le club de Rouen

APPEL DU CLUB DE SAINS-EN-GOHELLE

La CNSB entérine le résultat de la CRSB des Hauts de France.

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Les Ligues doivent envoyés à la CNSB les documents de leur championnat régional à savoir :

**Le règlement sportif
La formule
Le calendrier 2017**

Pour le **30 décembre**

La CNSB remercie la ligue PACA pour l'envoi de leur championnat.

Date :	30 octobre 2016
Lieu :	Paris
Horaires :	10h – 17h

Thème :	Réunion avec les Commissions Sportives Régionales de Baseball
Participants :	JM Meurant – C. Frey - P. Cezard – J. Debrais – H. Lapeyre – O. Charlionet – G . Moulin – F. Priour – L. Godard
Excusés :	

Prochaine réunion	
Date :	
Horaires :	
Lieu :	

REMERCIEMENTS

**La CNSB remercie les personnes de leur présence.
 Cela a été une réunion très agréable par la participation active de chacun.
 Les échanges ont été riches, intéressants.
 Les participants étaient motivés, expérimentés et désintéressés.
 Cela a été un plaisir.**

Carte des ligues présentes



Situation de chaque CRSB présente

- 1) Grand – Est : Pierre Cézard
 - a. Nombre de clubs dans la ligue : 13
 - b. Nouvelle région : le championnat avait déjà intégré les ligues environnantes
- 2) Auvergne Rhône Alpes (ARA) : Olivier Charlionet
 - a. Nombre de clubs dans la ligue : entre 20 et 30 équipes
 - b. Nouvelle région : le championnat avait déjà intégré les ligues environnantes
 - c. R1 – R2 – R3
- 3) Haut de France : Ludovic Godard
 - a. Nombre de clubs dans la ligue : 8
 - b. Nouvelle région : le championnat avait déjà intégré les ligues environnantes
- 4) Centre : Hervé Lapeyre
 - a. Nombre de clubs dans la ligue : 4
- 5) Normandie : Gérard Moulin
 - a. Nombre de clubs dans la ligue : 11
 - b. Nouvelle région : le championnat avait déjà intégré les ligues environnantes
- 6) Bretagne : Fabrice Priour
 - a. Nombre de clubs dans la ligue : 10
 - b. R1 : 5 équipes – R2 5 équipes
- 7) Nouvelle Aquitaine : Jérôme Debrais
 - a. Nombre de clubs dans la ligue : 21

Nouvelles régions :

Rien ne change pour :

- Bretagne
- Centre

Les régions qui avaient déjà un championnat ensemble :

- ARA
- Haut de France
- Grand Est
- Normandie

Changements pour :

- Nouvelle Aquitaine qui fusionne :
 - o L'Aquitaine
 - o Poitou Charente
 - o Le Limousin

soit des déplacements qui pourraient être en moyenne de 500Kms

La CRSB va devoir s'adapter. Les clubs Aquitains accepteront-ils ces changements ?

Spécificités :

- PACA : relaté par les membres de la CNSB
 - o A intégré le club corse par un compromis intéressant
- Bretagne a choisi « l'équipe départementale » avec des moyens mutualisés

Problèmes soulignés :

- Difficultés d'avoir des jeunes
- Manque de disponibilité des joueurs jeunes et seniors
- 1 terrain pour 7 ou 8 équipes : les clubs ont trop d'équipes pour un seul terrain.

Attentes

Même discours – même attente mais pas les mêmes problématiques
Etudier les structures des autres ligues pour éventuellement adapter et les adopter.

Les CRSB souhaitent connaître les formules des autres ligues.

CRSJBS pour la plupart des ligues présentes

Esprit des championnats régionaux

- Développement = amusement
- **Ou** Compétition
- CNSB : il y a une hiérarchie des championnats
- R1 : c'est une finalité pour beaucoup. C'est l'élite.
- R2 – R3 : c'est le développement

Séquence d'échanges variés, nombreux Séance de questions – réponses entre les ligues

2 x 7 IN ou un match de 9 IN ?

Un championnat avec moins de rencontres en régional peut-il être homologué par la CNSB ?
Le problème ce sont les déplacements et la préférence des joueurs de rentrer de bonne heure pour profiter de leur PM

8 matches par équipes pour que le championnat régional soit homologué

1 fois 9 IN pour les lanceurs, ce n'est pas pareil
Former des lanceurs

Equipe de département ; avantages - inconvénients

pas d'équité pour les autres équipes
parce qu'un seul club ne peut pas mutualiser les mêmes moyens qu'un département
Le nombre des mutés sera perturbé au bénéfice de l'équipe de département
Face à cette équipe, les autres équipes perdront
Selon les régions, en Nouvelle Aquitaine par exemple les déplacements seront impossibles même pour les entraînements

Quelle gestion des officiels ?

Auto-assignation
Par plateau : celui qui ne joue pas officie
Programme double : 1 arbitre pour un match – 1 autre arbitre pour le 2^e match

Scorage ?

Obligatoire pour certaines ligues
En option pour d'autres
Scorage simplifié
15U oui et 12U simplifié

Qualifications des joueurs

- Equipe 1^{ère} + équipe de réserve : qu'en est-il de la qualification dans les régions ?
- Début de championnat, les joueurs n'appartiennent ni à l'équipe 1^{ère} ni à l'équipe de réserve.
- Quand le championnat régional comme très tôt, les 1^{ères} rencontres sont jouées par les joueurs de l'équipe 1^{ères} : **problème à résoudre.**
- Suite des championnats, il faut 48h entre des rencontres de 2 divisions différentes.

Annexes régionales : annexes RGES

Conditions d'engagement :

- différentes selon les ligues
- différentes selon le niveau de compétition

Homologations des rencontres : comment ? qui ?

- feuilles de match – de scoring
- l'attestation collective de licences est demandée dans toutes les ligues.

Balles : liste officielle fédérale

- Pourquoi les balles Rawlings R100 – 200 – OLB n'y figurent-elles pas ?

Battes

- Batte en bois et en composite
- Alu supprimée - + difficile
- Alu pas possible sur terrain plus petit

Questions diverses :

- 9 joueurs obligatoirement ou 8 autorisés et le dernier est systématiquement out
- Points maximum pour changer d'IN ?
- Egalité : extra innings ou TQB ?
- Mercy rules
- Limites de temps ?
- Compte des lancers des jeunes : quelle sanction ? Qui compte ?
- Différence entre forfait et défaite par pénalité

Equipe jeune inscrite en championnat :

- équipe d'entente : pas réglementaire
- mais comment faire autrement ?
- important problème de déplacements : les enfants et les parents ne veulent plus y consacrer tous leurs dimanches.
- La Nouvelle Aquitaine est particulièrement touchée par ce problème
- La CNSB informe qu'elle n'a jamais aucun retour de la CFJeunes pour respecter la condition d'engagement en D1 – D2 et N1
- Le club de St Lô (Normandie) est évoqué
- Les membres présents expliquent qu'ils envoient tous les championnats jeunes à la CFJeunes et ils sont surpris que cela n'arrive pas jusqu'à la CNSB.

Diplôme d'entraîneur

- Professionnaliser l'entraîneur
- Mais pas d'employeur
- Mais formation trop longue
- Mais pas de contenu de formation
- Si entraîneur diplômé il doit aller avec les jeunes en priorité
- Amendes lourdes
- Données par la CNSB qui ne veut pas (« chacun ses amendes »)
- Les formations existent mais non diplômantes et non reconnues
- On se prive des retraités et des joueurs de haut niveau qui arrêtent le jeu
- UV18 : plus personne ne le fait passer
- Ne reflète pas la réalité du terrain
- Il ne peut pas y avoir de forme s'il n'y a pas de fond.
- En état c'est impossible
 - o Grand-Est : budget pour un emploi à mi-temps et sera pour les jeunes
 - o Remonter le niveau de jeu des équipes de France, il faut une base beaucoup plus large
 - o Mise en place pendant l'olympiade

3 PROPOSITIONS
Exprimées par les CRSB présentes
Et acceptées à l'unanimité

1^{ère} PROPOSITION
Le championnat N2

Les personnes présentes :

- émettent des réserves sur le championnat N2
- expriment leurs doutes
- énoncent leurs vœux

Deux questions sont posées :

- Le championnat N2 est-il « compétition » ou « développement » ?
- Le champion de N2 est-il :
 - o La meilleure équipe des régions
 - o **Ou** la meilleure équipe susceptible d'accéder à la National 1 ?

Réponses :

- Le champion N2 est la meilleure équipe.
- Cette équipe n'a pas vocation d'être « nationaluniste* »

Conséquence :

- Conditions d'engagement [annexe 1.04 et 7](#)
 - o Montant de l'inscription : 1 chèque de 200 euros
 - o Montant de la caution : 2 chèques de 300 euros chacun
 - o Montant de la provision d'établissement des statistiques pour le championnat : 1 chèque de 45 euros.
 - o Etre en règle des péréquations de l'année précédente.
 - o Avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente.
 - o **Présenter un roster de 15 joueurs**
 - o **Terrain**
 - o **Arbitrage**
 - o **Scorage**
- Et c'est tout

Droits sportifs en N2 :

- 12 régions
- 12 champions
- Ouvrir 3 places supplémentaires selon les ligues classées par nombre total d'équipes engagées en championnats régionaux 19U et plus.
 - o En cas de carence d'une ligue, passer à la ligue suivante dans le classement et ainsi de suite
 - o Soit un tour complet des ligues pour une 2^e ou 3^e équipe qualifiée.
 - o Un championnat régional de 6 équipes et moins n'aura qu'un seul droit sportif attribué au champion. Si celui-ci se désiste la ligue n'aura pas d'équipe en N2

Formule : [annexes 3.01 et 6](#)

- 5 poules de 3 équipes soit 15 équipes
- saison régulière :
 - o 3 journées
 - o 5 plateaux de 3 équipes
- Play off
 - o 5 premiers de chaque poule
 - o + une équipe sélectionnée parmi les deuxièmes des plateaux sur le ratio le plus élevé du total des points marqués sur les manches offensives et le total des points encaissés sur les manches défensives sur l'ensemble des plateaux
 - o Demi-finales :

- 2 plateaux de 3 rencontres
 - Finale : au meilleur des 3 rencontres
- Soit 5 week-ends - 6 avec une journée de réserve

Barrages : les CRSB présentes sont favorables aux barrages

Echéancier : la N2 commençant en septembre, la CNSB a encore le temps de présenter cette proposition à la CFR et au Comité Directeur.

- Terrain
- pas de terrain neutre
 - Les clubs préfèrent profiter de cet événement une fête chez eux.
 - **Rappel** : Les terrains doivent être tracés – tondu et non dangereux

Les Interligues 23U

Les personnes présentes souhaitent connaître l'origine de ces Interligues. Elles sont étonnées de ne pas avoir été contactées par donner leur avis. Elles n'ont pas de demande pour cette catégorie d'âge. Les **18U** oui.

Et les 19U aussi.

2^{ème} PROPOSITION

Les Interligues 19U et plus de joueurs évoluant en régional uniquement

Il y a une grande demande d'un

Tournoi National compétitif

Pour les joueurs 19U et plus jouant en championnat régional

Et qui n'ont pas vocation d'évoluer en N2 ou N1

Les CRSB présentent sont unanimes pour cet événement sportif

La CNSB s'engage à le proposer au Comité Directeur

3^{ème} PROPOSITION

Un espace internet qui serait consacré aux CRSB pour :

Mettre leur championnat

Formule

Règlement sportif

Calendrier

Afin que chacun puisse connaître ce qui se passe dans les autres ligues et servir de support à un canal de communication entre les régions.

La CNSB demandera à la Commission de Communication de mettre en place cet espace numérique.

Echéancier des ligues

30 décembre : envoi à la CNSB

- des formules
- des règlements régionaux
- calendriers prévisionnels (justes les dates)

Calendriers définitif

- élaboration après la diffusion des calendriers de la CNSB
- envoi fin janvier – début février

Fin des championnats régionaux

Le 9 juillet 2017

Résultats des championnats régionaux

Toutes les semaines

Si un championnat régional s'étire de mars à octobre, peut-on envisager les droits sportifs pour la N2 pour l'année N+1 ?

SYNTHESE

A refaire
Avec une date mieux choisie
Comme cette année, prévenir plusieurs mois à l'avance
Enrichissant
Permet aux anciens d'aider les jeunes arrivants
Permet de connaître les championnats des autres ligues

- *** Mot inventé ce jour et que la CNSB va proposer à l'Académie Française.**



FEDERATION FRANCAISE BASEBALL ET SOFTBALL

Rapporteur : C.N.S.B.

OBJET : *REUNION DES CLUBS DES CHAMPIONNATS NATIONAUX*

REUNION DES CLUBS DES CHAMPIONNATS NATIONAUX BASEBALL INSEP - Paris 26 novembre 2016

Membres présents :

Dirigeants fédéraux :

Président : D. SEMINET

Secrétaire général : T. RAPHET

Trésorier : P. N'NUGEN

DTN : S. LESFARGUES – B. ROTHERMUNDT

Commissions :

CNSB : JM MEURANT – C. FREY

CNAB : F. CARRETTE-LEGRAND– S. MACOUCHETCHEV

CFSS : S. KLEIN

Terrains : S. PONGE

CFR : P. TUGAULT

D1 :

Rouen : K. PEREZ

Sénart : M. BRELLE

Montpellier : G. CROS

Savigny : C. COSTE, – V. FERREIRA

Montigny : A. COUTON – R. LE MEUR

St Just St Rambert : H. SOLEILHAC– S. PEYRIN

PUC : O. DUBAUT

Clermont-Ferrand : O. CHARLIONET– D. GRAND

D2 :

Evry : A. BACELON– Y. COUVIDAT

Chartres : M. PREVEAUX– T. DORMARD

La Rochelle : P. REGNIER

Nice : I BERTRAND– C. BONAVIDA

Metz : P. CEZARD

Toulouse : T. KAPOSTA

N1 :

Valenciennes : M. WILLIAMSON

Dunkerque : L. GODARD– E. VALET

Thiais : C. GONIOT

Ermont : S. ROYO – T. MESSEGER

Rouen 2 : M. CERDAT

Sénart 2 : A. LOOS

Excusés ; Beziers – Eysines – St Aubin du Médoc - St Lô – Bréal sous Montfort – Ronchin -
Strasbourg**TOUR DE TABLE**

	Satisfait Du W de la CNSB	Division d'écart	Arbitrage	Softball	Play Down N1	Terrain	Commentaires
Chartres	x					Terrain non préparé	
Rouen		suppression				Monticule non protégé	Protéger le monticule de la pluie permet de jouer et peut éviter un rain out
PUC	x	suppression	Sans problème		A revoir		
Sénart		suppression				Terrain neutre au- delà de 500Km	Club privilégie la formation et l'accueil
Montigny	x		Sans problème				D2 pauvre en rencontres Pause estivale trop longue
Evry	x	Garder l'écart					Il y aura des travaux sur le terrain pendant la saison
La Rochelle	x	Garder l'écart	Sans problème				
Metz	x	suppression					
Ermont	x				A revoir		
Savigny	x					A Limeuil	
Toulouse	x						
St Just St Rambert							D2 a fini à 4 équipes Attention aux subventions publiques qui diminuent ou même sont supprimées
Dunkerque	x						N1 : poule très difficile

Nice	x			Manque de corrélation entre les calendriers			N1 : déplacements difficiles
Equipe fédérale	x						Objectif formation
Valenciennes					A revoir		Privilégie l'accueil Recrute un entraîneur
Thiais	x					Terrain à Limeuil	
Rouen 2							La N1 commence trop tard Trop de pause quand la poule a un nombre impair d'équipes. PO à la suite de la saison régulière
Sénart 2			Frais d'arbitrage en N1 à améliorer				Plus de match La N1 commence trop tard
Montpellier	x		bémol	Manque de corrélation entre les calendriers	A revoir		

PD en N1 : à retravailler

Terrains :

- Même terrain de Limeuil pour Thiais et Savigny
- Attitude inadmissible d'équipe recevant qui accueille sur des terrains non tracés - non tondu
- Pas toujours possible quand une municipalité est propriétaire du terrain
- La Commission des terrains peut bloquer un terrain

Joueurs étrangers :

- Les équipes peuvent déposer une réclamation qui sera étudiée plus tard
 - o Le chèque de droit est restitué si la réclamation est justifiée
- La CNSB s'assure de la régularité du jeu dans le cadre et opère au niveau de la fraude

Les documents scannés

- Tous les documents sont arrivés à la CNSB
- Mais c'est un casse-tête tous les lundis pour la CNSB
- La CNSB enverra un exemple afin que chaque équipe fasse de même
- La CNSB accepte que les documents soient scannés le lundi.
- Bien scanner pour les statisticiens

Les codes des rencontres

- Codes à donner à tous les scoreurs et managers

Débat sur la division d'écart

Historique :

- L'origine de la réglementation sur les équipes réserve
- Bloquer la D1 avec 6 – 8 clubs

- pas de barrage - plus de relégation plus d'accession
- Laisser la place libre pour que des équipes puissent monter

Rouen 2 – Sénart 2 veulent jouer en D2

Les arguments :

- Plus de challenge sportif pour la réserve donc les joueurs s'en vont
- Les jeunes sont partis ailleurs pour jouer à un meilleur niveau.
- Fausser le championnat N1 dans la poule quand il y a la réserve d'un club de D1 : aucune chance de gagner : démotivation des joueurs
- Les jeunes vont en Pôle et reviennent rarement : monter de division pour tenter l'aventure avec le club d'origine.

Les objections :

- Répondre à une problématique de quelques clubs seulement sans voir l'avenir
- Ne pas freiner le club qui se développe et jouer à son niveau
- Facteurs limitants : élus – terrain – budget – subvention – les problématiques sont différentes.
- Autant de clubs autant de particularités.
- Il faut développer et donc accepter que les joueurs aillent dans un club voisin pour avoir plus de clubs limitrophes
- Permettre aux clubs de progresser

Les dirigeants fédéraux ont une vision d'ensemble et essaient de se projeter dans l'avenir
Distance entre la fédération et sa politique de développement qualitatif et quantitatif et les intérêts de chaque club

Proposition d'une dérogation exceptionnelle pour 2/ 3 ans

- o Refusée, s'il y a dérogation, c'est la suppression de la division d'écart systématiquement

Accord de Cotonou et ses conséquences dans un ordre de batte

Commission fédérale de la Réglementation : Patrick Tugault

Tous les joueurs de nationalité d'un état ayant signé les accords de Cotonou seront signalés « français » sur la licence (!?)

Néanmoins, les équipes nationales, par dérogation, peuvent être composées de nationaux et les fédérations sont autorisées à former leurs athlètes.

L'obligation aux joueurs sélectionnables en Equipe de France est conforme à la loi

En conséquence :

Joueurs sélectionnable en Equipe de France : lanceur – receveur – arrêt-court

Présence obligatoire en programme double :

- 9 manches complètes en D1 et D2
- 7 manches complètes en N1

Objections sur la nuance entre manches jouées ou prévues et la présence des joueurs sélectionnables en EdF sur la 2è rencontre pour être conforme au texte :

- L'équipe HT qui gagne avec 8 IN
- Beaucoup de match en D1- D2 et N1 avec la Mercy Rules
- Faire durer le 2è match pour aller jusqu'à la 9^{ème} manche pour être en règle ?
- Si rain-out au-delà de la 5è manche mais pénalisant la présence des joueurs sélectionnables en EdF

Ce qui est retenu :

- 1^{er} match obligatoire : joueurs sélectionnables en EdF
- 9IN ou 7IN avec Mercy Rules ou extra inning
- Si arrêt anticipé du match, ne pas tenir compte des manches manquantes
- Croisement avec le receveur étranger pour ne pas avoir de batterie exclusivement étrangère

- **Mais comment distinguer ces joueurs s'ils sont tous déclarés « français » sur l'attestation collective des licences ?**

Le texte sera modifié :

- Prévoira les programmes doubles (1er WE) et les programmes triples (2è WE)
- Sera soumis au vote du Comité directeur en janvier

Battes

- Le composite a été interdit en D1 et D2
- Les clubs s'y opposent
- Autoriser les battes en composite
- **Sera soumis au prochain Comité Directeur**

CNAB :

Bilan par Fabien Carrette-Legrand, président

Sylvain Ponge : désignations en Ile de France

- Anecdote sur l'agression d'un manager par un autre manager
 - o L'arbitre abandonne l'arbitrage car traumatisé par ce fait
 - o Les responsables des clubs doivent prendre conscience des dégâts qu'une telle attitude peut avoir.

La Rochelle demande une explication sur la participation de l'équipe fédérale à la provision d'arbitrage. Celle-ci en est exemptée.

Tous les clubs peinent à la participation de l'arbitrage et l'équipe fédérale doit le faire aussi.

Les personnes présentes demandent que le CD décide que l'équipe fédérale paye son arbitrage

DTN : doit être décidé sur le budget prévisionnel –Doit être intégré dans le budget

Provision d'arbitrage en N1 comme D1 et D2

F. Carrette-Legrand répond que c'est impossible :

- Trop grande fluidité des arbitres
- les désignateurs travaillent avec le groupe familial

CFSS : représentée par Soazic Klein

- Il y a encore l'ancienne notation sur certaines feuilles de score : à supprimer
- Ne pas oublier de scanner les feuilles de score à la CFSS pour que les statisticiens puissent travailler
- La CFSS va soumettre au CD une provision de scorage comme pour les arbitres afin que les scoreurs soient indemnisés
- Les clubs doivent donc s'attendre à ce qu'un chèque leur soit demandé
 - o Les indemnités de scorage seraient versées par la FFBS
 - o Les frais de déplacements par les clubs
- Si un club n'a pas de scoreurs, la CFSS nommera un socreur et les frais de déplacements coûteront donc cher au club
 - o La formation est recommandée par la CFSS

Objections émises par les clubs :

- Les clubs utilisent le CERFA qui peut être déduit des impôts
- La proposition sera relayée à la CFSS.

Les sommes dues à la FFBS

- Les pénalités financières
- Les amendes disciplinaires (2 clubs)
- Les chèques provisions de statistiques (2clubs)
- Les droits de reports
- Les péréquations

La CNSB rappelle l'article 5.02.01.01 des RGEs qui précise :

- Que les clubs doivent être à jour de leurs obligations financières pour pouvoir participer à un championnat officiel :

- National ou/et régional
- Baseball ou/et softball
- Toutes catégories
- Q'un point est fait avec la comptabilité fédérale au moment de l'engagement définitif en janvier
- La CNSB ne retiendra aucun club qui ne se sera pas mis à jour des sommes dues

Composition des championnats nationaux

D1 : 8 équipes

D2 : 8 équipes avec St Lô
2 x 4

N1 : 16 équipes

La commission anti-dopage

Gérard Cros

- Refuser le contrôle entraîne systématiquement une procédure au pénal.
- A la 4^{ème} manche (?)
- Evolution de la loi sur le cannabis :

Pour la CNSB,
Jean-Marie MEURANT